



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



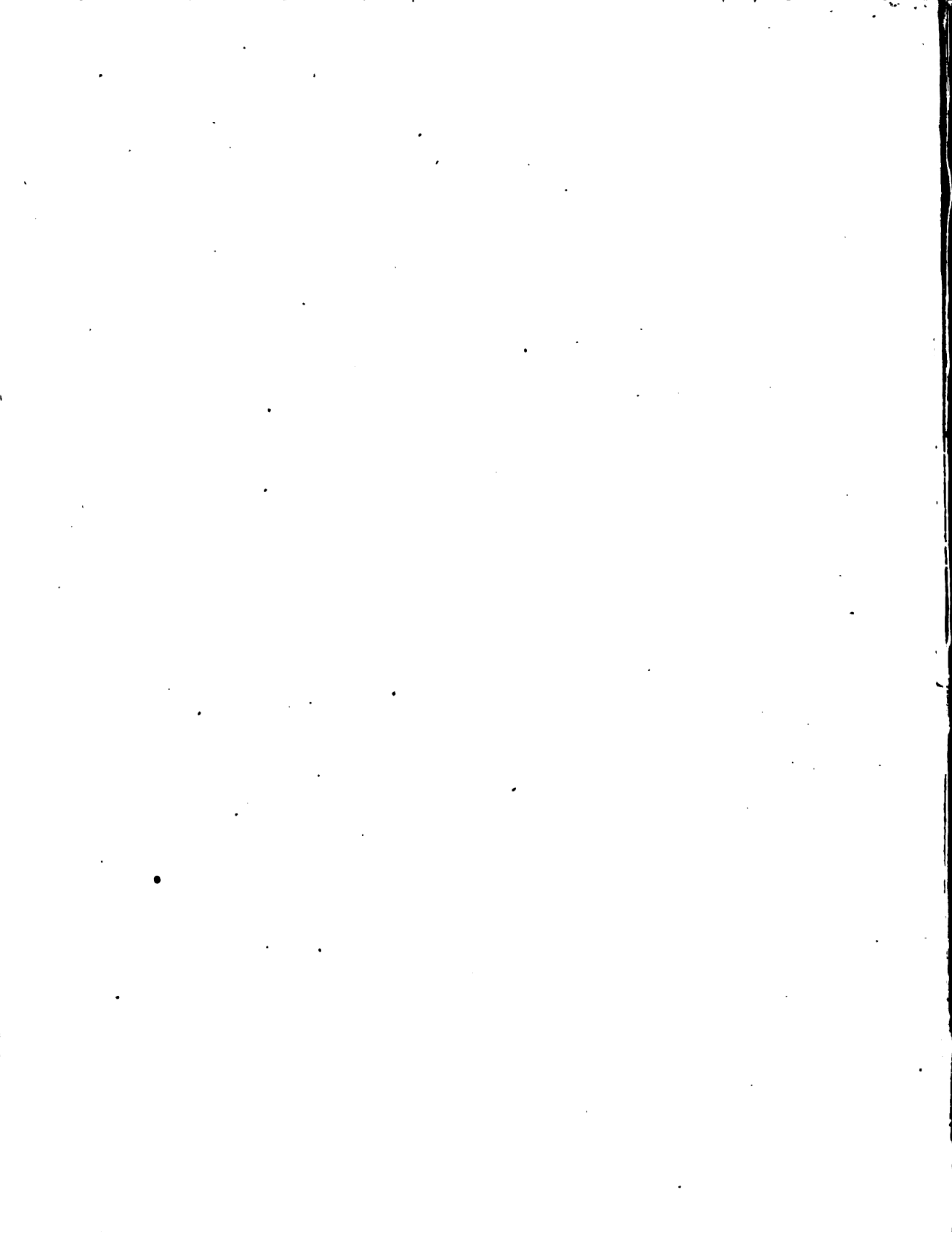


à la...
...

848
D 81d
S44

LA DÉFENSE ET ILLUSTRATION

DE LA LANGUE FRANÇOISE



LA
DÉFENSE & ILLUSTRATION
DE
LA LANGUE FRANÇOISE

PAR
JOACHIM DU BELLAY

Suivie de Notes et d'un Commentaire historique.

PAR
LÉON SÉCHÉ



J. DU BELLAY

PARIS
REVUE DE LA RENAISSANCE
7, RUE DE L'ESTRAPE, 7

—
1901

848
D81d.
S44

 **LA DEF-**
FENCE, ET IL-
LIVSTRATION DE LA
Langue Francoyse.

Par I.D.B.A.

Imprimé à Paris pour Arnoull'Angelier,
tenât la Boutique au second pillier
de la grand' sale du Palais.

1 5 4 9.

AVEC PRIVILEGE.

Ἰωάννης Δοράτος (Jean Dorat)

Εἰς καλτικῆς γώσσης Ἀπολογία.

Εἰς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης,

Εἶπεν ὁμηρείων εὐεπίη χαρίτων.

Ἐν δὲ κλέος μὲγ' ἄριστον ἀμύνεσθαι περὶ γλώττης

Τῆς πατρὸς, καὶ γὰρ φημι παραδιδάων.

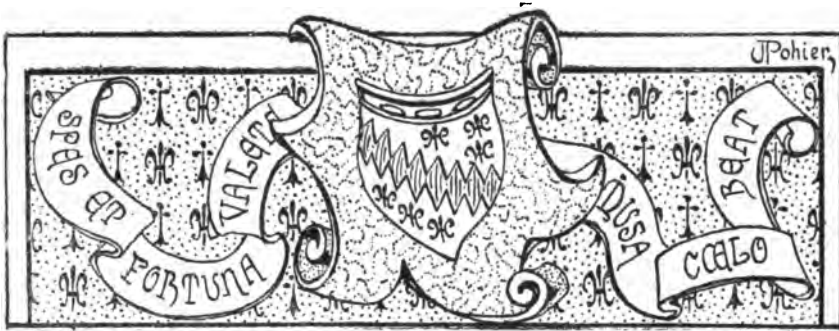
Βελλὰί, ὡς γοῦν σεῦ πρόγονοι φιλοπάτριδες ἄνδρες

Ἦκουσαν πατρὸς γῆς πέρι μαριάμενοι,

Οὕτως καὶ πατρὸς σὺ συνηγορέων περὶ γλώττης

Κληθὸν' αἰεὶ σχέσεις ὡς φιλοπάτρις ἀνὴρ.

*L'auteur prie les Lecteurs différer leur jugement
jusques a la fin du Livre, et ne le condamner
sans avoir premierement bien veu, et examiné ses
raisons.*



Armoiries et Devises de J. du Bellay.

*A MONSEIGNEUR LE RÉVÉRENDISSIME
CARDINAL DU BELLAY, S.*

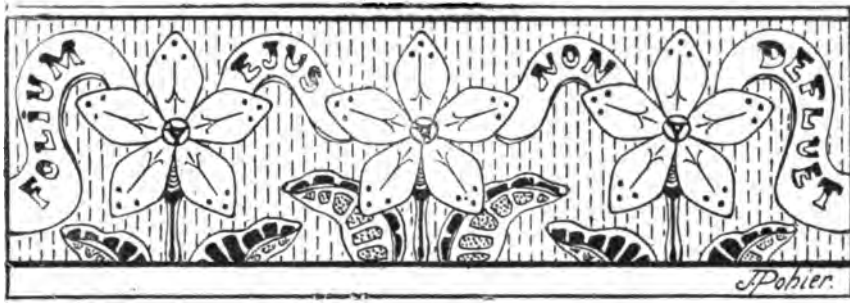


EU le personnage que tu jouës au spectacle de toute l'Europe, voire de tout le monde, en ce grand Théâtre Romain, veu tant d'affaires, et tels que seul quasi tu soutiens, ô l'honneur du sacré Colleege, pécheroy'-je pas (comme dit le Pindare Latin) contre le bien public, si par longues paroles j'empeschoy' le temps que tu donnes au service de ton prince, au profit de la patrie et à l'accroissement de ton immortelle renommée ? Espiant donc quelques heures de ce peu de relais que tu prens pour respirer sous le pesant fais des affaires Françoises (charge vrayment digne de si robustes espaules, non moins que le ciel de celles du grand Hercule), ma muse a pris la hardiesse d'entrer au sacré cabinet de tes saintes et studieuses occupations : et là, entre tant de riches et excellens vœux de jour en jour dediez à l'image de ta grandeur, pendre le sien humble et petit, mais toutesfois bien heureux s'il rencontre

quelque faveur devant les yeux de ta bonté, semblable à celle des Dieux immortels, qui n'ont moins agréables les pauvres présens d'un bien riche vouloir que les superbes et ambitieuses offrandes.

C'est, en effect, la Défense et Illustration de nostre langue françoise, à l'entreprise de laquelle rien ne m'a induit que l'affection naturelle envers ma patrie, et à te la dedier, que la grandeur de ton nom : à fin qu'elle se cache (comme sous le bouclier d'Ajax) contre les traicts envenimez de ceste antique ennemie de vertu, sous l'ombre de tes ailes. De toy, di-je, dont l'incomparable sçavoir, vertu et conduite, toutes les plus grandes choses, de si long temps de tout le monde sont expérimentées, que je ne les sçauroy' plus au vif exprimer, que les couvrant (suivant la ruse de ce noble peintre Timante) sous le voile de silence. Pource que d'une si grande chose il vaut trop mieux (comme de Carthage disoit T. Live) se taire du tout que d'en dire peu. Reçoy donc avec ceste accoustumée bonté, qui ne te rend moins aimable entre les plus petits, que ta vertu et auctorité venerable entre les plus grands, les premiers fruits, ou, pour mieux dire, les premières fleurs du printemps de celuy qui en toute reverence et humilité baise les mains de ta R. S. Priant le ciel te departir autant d'heureuse et longue vie, et à tes hautes entreprises estre autant favorable, comme envers toy il a esté liberal, voire prodigue de ses graces. Adieu, de Paris, ce 15 de fevrier, 1549.





LA

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOISE

LIVRE PREMIER

✓ CHAPITRE PREMIER

DE L'ORIGINE DES LANGUES



La nature (dont quelque personnage de grande renommée non sans raison a douté, si on la devoit appeler mere ou maratre) eust donné aux hommes uncommun vouloir et consentement, outre les innumerables commoditez qui en fussent procedées, l'inconstance humaine n'eust eu besoin de se forger tant de manières de parler. Laquelle diversité et confusion se peut à bon droit appeler la tour de Babel. Doncques les langues ne sont nées d'elles mesmes en façon d'herbes, racines et arbres, les unes infirmes et debiles en leurs especes, les autres saines et robustes, et plus aptes à porter le fais des conceptions humaines : mais toute leur vertu est née au monde du vou-

loir et arbitre des mortels. Cela (ce me semble) est une grande raison pourquoy on ne doit ainsi louer une langue et blasmer l'autre, veu qu'elles viennent toutes d'une mesme source et origine, c'est la fantaisie des hommes, et ont esté formées d'un mesme jugement, à une mesme fin : c'est pour signifier entre nous les conceptions et intelligences de l'esprit. Il est vray que, par succession de temps, les unes, pour avoir esté plus curieusement reiglées, sont devenues plus riches que les autres ; mais cela ne se doit attribuer à la felicité desdites langues, ains mais au seul artifice et industrie des hommes. Ainsi doncques toutes les choses que la nature a créées, tous les arts et sciences, en toutes les quatre parties du monde, sont chacune endroit soy une mesme chose ; mais, pource que les hommes sont de divers vouloir, ils en parlent et escrivent diversement. A ce propos, je ne puis assez blasmer la sottie arrogance et temerité d'aucuns de nostre nation, qui, n'estant rien moins que Grecs ou Latins, desprisent et rejettent d'un sourcil plus que stoique toutes choses escriptes en françois, et ne me puis assez esmerveiller de l'estrange opinion d'aucuns sçavans, qui pensent que nostre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres et erudition, comme si une invention, pour le langage seulement, devait estre jugée bonne ou mauvaise. A ceux la je n'ay entrepris de satisfaire. A ceux cy je veux bien, s'il m'est possible, faire changer d'opinion par quelques raisons que brièvement j'espere deduire : non que je me sente plus clairvoyant en cela, ou autres choses, qu'ils ne sont, mais pource que l'affection qu'ils portent aux langues estrangeres ne permet qu'ils vueillent faire sain et entier jugement de leur vulgaire.

CHAPITRE II

QUE LA LANGUE FRANÇOISE NE DOIT ESTRE NOMMÉE BARBARE

Pour commencer doncques à entrer en matiere, quant à la signification de ce mot *Barbare* : Barbares anciennement estoient nommez ceux qui ineptement parloyent grec. Car comme les estrangers venans à Athenes s'efforçoient de parler grec, ils tomboyent souvent en ceste voix absurde *Barbarus*. Depuis, les Grecs transportèrent ce nom aux mœurs brutaux et cruels, appelant toutes nations, hors la Grece, Barbares. Ce qui ne doit en rien diminuer l'excellence de nostre langue, veu que ceste arrogance grecque, admiratrice seulement de ses inventions,

(Pise de l'ensemble)
7

n'avoit loy ny privilege de legitimer ainsi sa nation et abastardir les autres, comme Anacharsis disoit que les Scythes estoient barbares entre les Atheniens, mais les Atheniens aussi entre les Scythes. Et quand la barbarie des mœurs de nos ancestres eust deu les mouvoir à nous appeler barbares, (si est-ce que je ne voy point pourquoy on nous doyve maintenant estimer tels, veu qu'en civilité de mœurs, equité de loix, magnanimité de courages, brief, en toutes formes et manières de vivre non moins louables, que profitables, nous ne sommes rien moins qu'eux, mais bien plus, veu qu'ils sont tels maintenant, que nous les pouvons justement appeler par le nom qu'ils ont donné aux autres. Encore moins doit avoir lieu de ce que les Romains nous ont appellez barbares, veu leur ambition et insatiable faim de gloire, qui taschoyent non seulement à subjuguier, mais à rendre toutes autres nations viles et abjectes auprès d'eux, principalement les Gaulois, dont ils ont receu plus de honte et dommage que des autres. A ce propos, songeant beaucoup de fois d'où vient que les gestes du peuple romain sont tant celebrez de tout le monde, voire de si long intervalle preferez à ceux de toutes les autres nations ensemble, je ne trouve point plus grande raison que ceste-cy : c'est que les Romains ont eu si grande multitude d'escrivains, que la plus part de leurs gestes (pour ne pas dire pis) par l'espace de tant d'années, ardeur de batailles, vastité d'Italie, incursions d'estrangers, s'est conservée entière jusques à nostre temps. Au contraire, les faits des autres nations, singulièrement des Gaulois, avant qu'ils tombassent en la puissance des François, et les faits des François mesmes depuis qu'ils ont donné leur nom aux Gaules, ont esté si mal recueillis, que nous en avons quasi perdu non seulement la gloire, mais la memoire. A quoy a bien aidé l'envie des Romains, qui, comme par une certaine conjuration, conspirant contre nous, ont extenué en tout ce qu'ils ont peu nos louanges belliques, dont ils ne pouvoyent endurer la clarté : et non seulement nous ont fait tort en cela, mais, pour nous rendre encor' plus odieux et contemptibles, nous ont appelez brutaux, cruels et barbares. Quelqu'un dira : pourquoy ont-ils exempté les Grecs de ce nom ? Pource qu'ils se fussent fait plus grand tort qu'aux Grecs mesmes, dont ils avoyent emprunté tout ce qu'ils avoyent de bon, au moins quant aux sciences et illustration de leur langue. Ces raisons me semblent suffisantes de faire entendre à tout equitable estimateur des choses, que nostre langue (pour avoir esté nommée barbare, ou de nos ennemis, ou de ceux qui n'avoient loy de nous bailler ce nom) ne doit pourtant estre desprisée, mesme de ceux auxquels elle est propre et naturelle, et qui en rien ne sont moindres que les Grecs et Romains.

Pour Du Bell' est...
"Anacharsis" Grecs n'ont
ni "loy ny privilege" de
legitimer, ainsi sa
nation
le françois n'est
rien autrement qu'un grec
qu'on peut
maintenant appeler les
Grecs barbares
romains sont barbares
à cause de leur
faim de
gloire
romains sont celebres
à cause de la multitude
d'escrivains qui ont
preservé les "gestes"
les faits des françois
est si mal
recueillis, on a perdu
gloire avec memoire
d'un pays ont extenué
louanges belliques des
françois - les ont
appelez brutaux
c'est à dire
emprunté tout ce qu'ils
avoient de bon

✓ CHAPITRE III

POURQUOY LA LANGUE FRANÇOISE N'EST SI RICHE QUE LA GRECQUE ET LATINE

Et si notre langue n'est si copieuse et riche que la grecque ou latine, cela ne doit estre imputé au défaut d'icelle, comme si d'elle mesme elle ne pouvoit jamais estre sinon pauvre et sterile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs, qui, ayans (comme dit quelqu'un, parlant des anciens Romains) en plus grande recommandation le bien faire, que le bien dire, et mieux aimans laisser à leur postérité les exemples de vertu que des préceptes, se sont privez de la gloire de leurs biens faits, et nous du fruit de l'imitation d'iceux : et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauvre et nue qu'elle a besoin des ornemens, et (s'il faut ainsi parler) des plumes d'autrui. Mais qui voudroit dire que la grecque et romaine eussent toujours esté en l'excellence qu'on les a veues du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile et de Ciceron ? Et si ces auteurs eussent jugé que jamais, pour quelque diligence et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu produire plus grand fruit, se fussent-ils tant efforcez de les mettre au poinct où nous les voyons maintenant ? Ainsi puis-je dire de nostre langue, qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plustost, comme une plante et vergette, n'a point encore fleuri, tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruit qu'elle pourroit bien produire. Cela certainement non pour le defect de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres, mais pour la coulpe de ceux qui l'ont eue en garde, et ne l'ont cultivée à suffisance, ains comme une plante sauvage, en celuy mesme desert où elle avoit commencé à naistre sans jamais l'arrouser, la tailler, ny defendre des ronces et espines qui luy faisoient ombre, l'ont laissée envieillir et quasi mourir. Que si les anciens Romains eussent esté aussi negligens à la culture de leur langue, quand premierement elle commença à pulluler, pour certain en si peu de temps elle ne fust devenue si grande. Mais eux, en guise de bons agriculteurs, l'ont premierement transmüée d'un lieu sauvage en un domestique ; puis afin que plus tost et mieux elle peust fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour eschange d'iceux restaurée de rameaux francs et domestiques, magistralement tirez de la langue grecque, lesquels soudainement se sont si bien entez et faits semblables à leur

La langue n'est pas
intense que le grecque.
Les exemples des français
et des de sa langue
de l'imitation.
Les auteurs ont
souvent laissé à la
postérité des exemples
de vertu au lieu de
préceptes.

Langues anciennes
n'ont pas tenu leur
excellence.

Si la plante
n'est pas, c'est
pour le défaut de
la culture.

La langue n'est
pas si grande
que le grecque.
C'est pour le défaut
de la culture.
Les auteurs ont
souvent laissé à la
postérité des exemples
de vertu au lieu de
préceptes.

tronc, que désormais n'apparoissent plus adoptifs, mais naturels. De là sont nées en la langue latine ces fleurs et ces fruicts colorez de ceste grande eloquence, avec ces nombres et ceste liaison si artificielle, toutes lesquelles choses, non tant de sa propre nature que par artifice, toute langue a coutume de produire. Doncques si les Grecs et Romains, plus diligens à la culture de leurs langues que nous à celle de la nostre, n'ont peu trouver en icelles, sinon avecques grand labeur et industrie, ny grace, ny nombre, ny finablement aucune eloquence, nous devons nous esmerveiller, si nostre vulgaire n'est si richè comme elle pourra bien estre, et de là prendre occasion de le mespriser comme chose vile, et de petit pris. Le temps viendra (peut être) et je l'espere moyennant la bonne destinée françoise que ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour les resnes de la monarchie, et que nostre langue (si avecques François n'est du tout ensevelie la langue françoise) qui commence encore à jeter ses racines, sortira de terre, et s'eslevra en telle hauteur et grosseur, qu'elle se pourra egaler aux mesmes Grecs et Romains, produisant comme eux des Homeres, Desmosthenes, Virgiles et Cicérons, aussi bien que la France a quelquefois produit des Pericles, Nicies, Alcibiades, Themistocles, Cesars et Scipions.

*Si ce françois n'est
l'heure de persuasion
le bon... elle
n'est... elle*

CHAPITRE IV

QUE LA LANGUE FRANÇOISE N'EST SI PAUVRE QUE BEAUCOUP L'ESTIMENT

Je n'estime pourtant notre vulgaire, tel qu'il est maintenant, estre si vil et abject, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine, qui ne penseroient, et fussent-ils la mesme Pithô, déesse de persuasion, pouvoir rien dire de bon, si n'estoit en langage estranger et non entendu du vulgaire. Et qui voudra de bien près y regarder, trouvera que nostre langue françoise n'est si pauvre qu'elle ne puisse rendre fidelement ce qu'elle emprunte des autres ; si infertile qu'elle ne puisse produire de soy quelque fruict de bonne invention, au moyen de l'industrie et diligence des cultivateurs d'icelle, si quelques-uns se trouvent tant amis de leur pays et d'eux mesmes, qu'ils s'y veuillent employer. Mais à qui, après Dieu, rendrons nous graces d'un tel benefice, sinon à nostre feu

...

bon roy et pere François, premier de ce nom, et de toutes vertus? Je dy premier, d'autant qu'il a en son noble royaume premierement restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité: et si a nostre langage, auparavant scabreux et mal poly, rendu elegant, et sinon tant copieux qu'il pourra bien estre, pour le moins fidele interprete de tous les autres. Et qu'ainsi soit, philosophes, historiens medecins, poëtes, orateurs grecs et latins, ont appris à parler françois. Que diray-je des Hebreux? Les saintes lettres donnent ample tesmoignage de ce que je dy. Je laisseray en cest endroit les superstitieuses raisons de ceux qui soustiennent que les mysteres de la theologie ne doivent estre decouverts, et quasi comme profanés en langage vulgaire, et ce que vont alleguant ceux qui sont d'opinion contraire. Car ceste disputation n'est propre à ce que j'ay entrepris, qui est seulement de monstrier que nostre langue n'a point eu à sa naissance les dieux et les astres si ennemis, qu'elle ne puisse un jour parvenir au point d'excellence et de perfection aussi bien que les autres, attendu que toutes sciences se peuvent fidelement et copieusement traiter en icelle, comme on peut voir en si grand nombre de livres grecs et latins, voire bien italiens, espagnols et autres, traduits en françois par maintes excellentes plumes de nostre temps.

CHAPITRE V

QUE LES TRADUCTIONS NE SONT SUFFISANTES POUR DONNER PERFECTION A LA LANGUE FRANÇOISE

Toutefois ce tant louable labour de traduire ne me semble moyen unique et suffisant pour eslever notre vulgaire à l'egal et parangon des autres plus fameuses langues. Ce que je pretends prouver si clairement, que nul n'y voudra (ce croy-je) contredire, s'il n'est manifeste calomniateur de la verité. Et premier, c'est une chose accordée entre tous les meilleurs auteurs de réthorique, qu'il y a cinq parties de bien dire: l'invention, l'elocution, la disposition, la memoire et la prononciation. Or pour autant que ces deux dernières ne s'apprennent tant par le benefice des langues, comme elles sont données à chacun selon la felicité de sa nature, augmentées et entretenues par studieux exercice et continuelle diligence: pour autant aussi que la disposition gist plus en la discretion et bon jugement de

•••••

l'orateur qu'en certaines reigles et preceptes, veu que les evenemens du temps, la circonstance des lieux, la condition des personnes et la diversité des occasions sont innombrables, je me contenteray de parler des deux premieres, à sçavoir de l'invention et de l'elocution.) L'office doncques de l'orateur est de chacune chose proposée elegamment et copieusement parler. Or ceste faculté de parler ainsi de toutes choses ne se peut acquerir que par l'intelligence parfaicte des sciences, lesquelles ont esté premierement traictées par les Grecs, et puis par les Romains imitateurs d'iceux. Il faut doncques necessairement que ces deux langues soyent entendues de celui qui veut acquerir ceste copie et richesse d'invention, premiere et principale piece du harnois de l'orateur. Et quant à ce point, les fideles traducteurs peuvent grandement servir et soulager ceux qui n'ont le moyen unique de vaquer aux langues estrangeres. Mais quant à l'elocution, partie certes la plus difficile, et sans laquelle toutes autres choses restent comme inutiles, et semblables à un glaive encore couvert de sa gaine, elocution (dy-je) par laquelle, principalement un orateur est jugé plus excellent, et un genre de dire meilleur que l'autre : comme celle dont est appelée la mesme eloquence, et dont la vertu gist aux mots propres, usités, et non alienes du commun usage de parler ; aux metaphores, allegories, comparaisons, similitudes, energies, et tant d'autres figures et ornemens, sans lesquels toute oraison et poëme sont nuds, manques et debiles. Je ne croiray jamais qu'on puisse bien apprendre tout cela des traducteurs, pource qu'il est impossible de le rendre avecques la mesme grace dont l'auteur en a usé : d'autant que chacune langue a je ne sçay quoy propre seulement à elles, dont si vous efforcez exprimer le naïf dans une autre langue, observant la loi de traduire, qui est n'espacier point hors des limites de l'auteur, votre diction sera contrainte, froide et de mauvaise grace. Et qu'ainsi soit, qu'on me lise un Demosthene et Homere latins, un Ciceron et Virgile françois, pour voir s'ils vous engendreront telles affections, voire ainsi qu'un Protée vous transformeront en diverses sortes, comme vous sentez, lisant ces auteurs en leurs langues. Il vous semblera passer de l'ardente montagne d'Ætne sur le froid sommet du Caucase. Et ce que je dy des langues latine et grecque se doit reciproquement dire de toutes les vulgaires, dont j'allégueray seulement un Petrarque, duquel j'ose bien dire que, si Homere et Virgile renaissant avoyent entrepris de le traduire, ils ne le pourroyent rendre avecques la mesme grace et naïveté qu'il est en son vulgaire toscan. Toutefois quelques uns de nostre temps ont entrepris de le faire parler françois. Voilà en bref les raisons qui m'ont fait penser que l'office et diligence des traducteurs, autrement fort utile pour instruire les ignorans des langues estrangeres en la cognoissance des choses, n'est suffisante pour donner à la nostre ceste perfection et, comme font les peintres à leurs tableaux, ceste dernière main, que nous desirons. Et si

Orateur a pour but
 parler l'eloquence
 orateur doit savoir
 sciences premieres
 toutes : ne les
 Traducteur peut se
 ceux qui ne sont
 base de la
 l'elocution ne s'apprend
 pas par traduction
 ce que l'auteur a
 je ne sçay quoy propre
 seulement à elles
 traducteur ne peut
 l'interprétation des
 l'auteur
 ceste froide
 comme traducteur
 sans le vulgaire
 le Grec
 l'auteur ne peut
 l'est
 l'auteur ne peut
 l'est

les raisons que j'ay alleguées ne semblent assez fortes, je produiray, pour mes garans et defenseurs, les anciens auteurs romains, poètes principalement, et orateurs, lesquels (combien que Ciceron ait traduit quelques livres de Xenophon et d'Arate, et qu'Horace baille les preceptes de bien traduire) ont vaqué à ceste partie plus pour leur estude, et profit particulier, que pour le publier à l'amplification de leur langue, à leur gloire et commodité d'autrui. Si aucuns ont veu quelques œuvres de ce temps là, sous titre de traduction, j'entens de Ciceron, de Virgile, et de ce bienheureux siècle d'Auguste, ils ne pourront dementir ce que je dy.

CHAPITRE VI

DES MAUVAIS TRADUCTEURS, ET DE NE TRADUIRE LES POETES

Mais que diray je d'aucuns, vraiment mieux dignes d'estre appelez traditeurs, que traducteurs ? veu qu'ils trahissent ceux qu'ils entreprennent exposer, les frustrans de leur gloire, et par mesme moyen seduisent les lecteurs ignorans, leur monstrant le blanc pour le noir : qui, pour acquerir le nom de sçavans, traduisent à credit les langues, dont jamais ils n'ont entendu les premiers elemens, comme l'hebraïque et la grecque : et encore pour mieux se faire valoir, se prennent aux poètes, genre d'auteurs certes auquel si je sçavois, ou vouloy traduire, je m'adresseroy aussi peu, à cause de ceste divinité d'invention, qu'ils ont plus que les autres, de ceste grandeur de stile, magnificence de mots, gravité de sentences, audace et varieté de figures, et mille autres lumieres de poésie : brief ceste energie, et ne sçay quel esprit, qui est en leurs escrits, que les Latins appelleroient *genius*. Toutes lesquelles choses se peuvent autant exprimer en traduisant, comme un peintre peut représenter l'ame avec le corps de celuy qu'il entreprend tirer après le naturel. Ce que je dy ne s'adresse pas à ceux qui, par le commandement des princes et grands seigneurs, traduisent les plus fameux poètes grecs et latins : pource que l'obéissance qu'on doit à tels personnages ne reçoit aucune excuse en cest endroit : mais bien j'entens parler à ceux qui, de gayeté de cœur (comme on dit), entreprennent telles choses legerement, et s'en acquittent de mesme. O Apollon ! ô Muses ! profaner ainsi les sacrées reliques de l'antiquité ! Mais je n'en diray autre chose. Celuy doncques qui voudra faire œuvre digne de pris en son

Les qui sont plus
 "Faut-il dire" que
 "traducteurs"
 Poètes sont les plus
 difficiles à traduire
 de tous de celle "énergie"
 et "esprit" de "genius"
 Si la "genius"
 commandent à traduire
 on ne peut pas s'en
 excuser

vulgaire, laisse ce ^{à l'usage} labour de traduire, principalement les poètes, à ceux qui de chose labourieuse et peu profitable, j'ose dire encore inutile, voire pernicieuse, à l'accroissement de leur langue, emportent à bon droit plus de molestie que de gloire. ^{take us up} ^{un roman}

CHAPITRE VII

COMMENT LES ROMAINS ONT ENRICHI LEUR LANGUE

Si les Romains (dira quelqu'un) n'ont vaqué à ce labour de traduction, par quels moyens doncques ont ils peu ainsi enrichir leur langue, voire jusques à l'égalier quasi à la grecque? Imitant les meilleurs auteurs grecs, se transformant en eux, les devorant; et, après les avoir bien digerez, les convertissant en sang et nourriture: se proposant, chacun selon son naturel et l'argument qu'il vouloit eslire, le meilleur auteur, dont ils observoyent diligemment toutes les plus rares et exquises vertus, et icelles comme greffes, ainsi que j'ay dit devant, entoyent et appliquoyent à leur langue. Cela fait (dy-je) les Romains ont basti tous ces beaux escrits que nous louons et admirons si fort: egalant ores quelqu'un d'iceux, ores le preferant aux Grecs. Et de ce que je dy font bonne preuve Ciceron et Virgile, que volontiers et par honneur je nomme toujours en la langue latine, desquels comme l'un se fust entierement addonné à l'imitation des Grecs, contrefit et exprima si au vif la copie de Platon, la vehemence de Demosthene et la joyeuse douceur d'Isocrate, que Molon Rhodian l'oyant quelquefois declamer, se escria qu'il emportoit l'eloquence grecque à Rome. L'autre imita si bien Homere, Hesiodé et Théocrite, que depuis on a dit de luy, que de ces trois il a surmonté l'un, égalé l'autre, et approché si près de l'autre, que si la felicité des argumens qu'ils ont traictez eust été pareille, la palme seroit bien douteuse. Je vous demande doncques vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations, si ces tant fameux auteurs se fussent amusez à traduire, eussent-ils eslevé leur langue à l'excellence et hauteur où nous la voyons maintenant? Ne pensez doncques quelque diligence et industrie que vous puissiez mettre en cest endroit, faire tant que nostre langue, encore rampante à terre, puisse hausser la teste et s'eslever sur pieds.

Comment les romains ont enrichi leur langue par la traduction des Grecs

les romains ont imité digérés, dévorés, transformés les grecs en eux.

on imitait un auteur grec.

Ciceron imite Platon
Virgile imite Homere
Hesiodé

✓ CHAPITRE VIII

↓ D'AMPLIFIER LA LANGUE FRANÇOISE PAR L'IMITATION DES ANCIENS AUTEURS GRECS ET ROMAINS

Se compose doncques celui qui voudra enrichir sa langue, à l'imitation des meilleurs auteurs grecs et latins, et à toutes leurs plus grandes vertus, comme à un certain but, dirige la pointe de son stile ; car il n'y a point de doute que la plus grand' part de l'artifice ne soit contenue en l'imitation : et tout ainsi que ce fut le plus louable aux anciens de bien inventer, aussi est-ce le plus utile de bien imiter, mesme à ceux dont la langue n'est encore bien copieuse et riche. Mais entende celui qui voudra imiter, que ce n'est chose facile que de bien suivre les vertus d'un bon auteur, et quasi comme se transformer en luy, veu que la nature mesmes, aux choses qui paroissent tressemblables, n'a seu tant faire, que par quelque note et difference elles ne puissent estre discernées. Je dy cecy pource qu'il y en a beaucoup en toutes langues qui, sans penetrer aux plus cachées et interieures parties de l'auteur qu'ils se sont proposé, s'adaptent seulement au premier regard, et s'amusant à la beauté des mots, perdent la force des choses. Et certes, comme ce n'est point chose vicieuse, mais grandement louable, emprunter d'une langue estrangere les sentences et les mots, et les approprier à la sienne : aussi est-ce chose grandement à reprendre, voire odieuse à tout lecteur de liberale nature, voir en une mesme langue une telle imitation, comme celle d'aucuns sçavans mesmes, qui s'estiment estre des meilleurs quand plus ils ressemblent un Heroët ou un Marot. Je t'admoneste doncq' (ô toi qui desires l'accroissement de ta langue et veux exceller en icelle) de non imiter à pied levé, comme nagueres a dit quelqu'un, les plus fameux auteurs d'icelle, ainsi que font ordinairement la plus part de nos poëtes françois, chose certes autant vicieuse comme de nul profit à nostre vulgaire : veu que ce n'est autre chose (ô grande liberalité !) sinon de luy donner ce qui estoit à luy. Je voudroy' bien que nostre langue fut si riche d'exemples domestiques, que n'eussions besoin d'avoir recours aux estrangers. Mais si Virgile et Ciceron se fussent contentez d'imiter ceux de leur langue, qu'auroyent les Latins, outre Ennie ou Lucrece, outre Crasse ou Antoine ?

Imiter les
anciens.

Il n'est pas facile
de suivre les vertus
des bons auteurs
nature fait discerner
les styles ressemblables

Imiter les meilleurs.

Il n'est pas facile
de suivre les vertus
des bons auteurs
nature fait discerner
les styles ressemblables

CHAPITRE IX

RESPONSES A QUELQUES OBJECTIONS

Après avoir, le plus succinctement qu'il m'a esté possible, ouvert le chemin à ceux qui désirent l'amplification de nostre langue, il me semble bon et necessaire de respondre à ceux qui l'estiment barbare et irreguliere, incapable de ceste elegance et copie, qui est en la grecque et romaine : d'autant (disent-ils) qu'elle n'a ses declinations, ses pieds et ses nombres, comme ces deux autres langues. Je ne veux alleguer en cest endroit (bien que je le pense faire sans honte) la simplicité de nos majeurs, qui se sont contentez d'exprimer leurs conceptions avec paroles nues, sans art et ornement : non imitant la curieuse diligence des Grecs, auxquels la Muse avait donné la bouche ronde (comme dit quelqu'un) c'est-à-dire parfaite en tout elegance et venusté de paroles : comme depuis aux Romains imitateurs des Grecs. Mais je diray bien que nostre langue n'est tant irreguliere qu'on voudroit bien dire : veu qu'elle se décline, sinon par les noms, pronoms et participes, pour le moins par les verbes, en tous leurs temps, modes et personnes. Et si elle n'est si curieusement réglée, ou plus tost liée et geisnée en ses autres parties, aussi n'a-t-elle point tant d'heteroclités et anomaux monstres estranges de la grecque et latine. Quant aux pieds et aux nombres, je diray au second livre en quoy nous les recompensons. Et certes (comme dit un grand auteur de rethorique, parlant de la felicité qu'ont les Grecs en la composition de leurs mots) je ne pense que telles choses se facent par la nature desdites langues, mais nous favorisons toujours les estrangers. Qui eust gardé nos ancestres de varier toutes les parties declinables, d'allonger une syllabe et accourcir l'autre, et en faire des pieds ou des vers? Et qui gardera nos successeurs d'observer telles choses, si quelques uns et non moins ingénieux de cet aage entreprennent de les reduire en art, comme Ciceron promettoit de faire au droit civil : chose qui à quelques uns a semblé impossible, aux autres non. Il ne faut point icy alleguer l'excellence de l'antiquité, et comme Homere se plaignoit que de son temps les corps estoient trop petits, dire que les esprits modernes ne sont à comparer aux anciens. L'architecture, l'art du navigage et autres inventions antiques certainement sont admirables, non toutefois, si on regarde à la nécessité mere des arts, du tout si grandes qu'on doive estimer les cieux et la nature y avoir dependu toute leur vertu, vigueur et industrie. Je ne produiray, pour tesmoins de ce que je dy,

On se respond à ceux qui disent que la française manque l'elegance du grec.

"nos majeurs" s'exprimaient sans art et ornement, non imitant les Grecs à la "bouche ronde".

français n'est pas irregulier, on élève les vers.

français n'a pas les lettres dures et anomaux monstres des autres.

ne faut pas dire que les esprits modernes ne sont à comparer aux anciens.

l'imprimerie et
 l'artillerie, les non
 antiques inventions
 ... le pouvoir
 d'esprit des modernes.

Levant aux sons, le
 palais est aussi
 dans qu'il n'est pas
 facile à dire.

En parlant française
 ...

français ...

... à donner à
 ...

l'imprimerie, sœur des Muses, et dixième d'elles, et ceste non moins admirable que pernicieuse foudre d'artillerie, avecques tant d'autres non antiques inventions qui monstrent veritablement que, par le long cours des siecles, les esprits des hommes ne sont point si abastardis qu'on voudroit bien dire : je dy seulement qu'il n'est pas impossible que nostre langue puisse recevoir quelquesfois cest ornement et artifice, aussi curieux qu'il est aux Grecs et Romains. Quant au son, et je ne sçay quelle naturelle douceur (comme ils disent) qui est en leurs langues, je ne voy point que nous l'ayons moindre, au jugement des plus delicates oreilles. Il est bien vray que nous usons du prescript de nature, qui pour parler nous a seulement donné la langue. Nous ne vomissons pas nos paroles de l'estomac, comme les yvrongnes ; nous ne les estranglons de la gorge, comme les grenouilles ; nous ne les decoupons pas dedans le palais, comme les oyseaux ; nous ne les sifflons pas des lèvres, comme les serpens. Si en telles manières de parler gist la douceur des langues, je confesse que la nostre est rude et mal sonante. Mais aussi nous avons cest avantage de ne tordre point la bouche en cent mille sortes, comme les singes, voire comme beaucoup mal se souvenant de Minerve, qui jouant quelquefois de la fluste et voyant en un miroir la deformité de ses levres, la jetta bien loin, malheureuse rencontre au presumptueux Marsye, qui depuis en fut escorché. Quoi doncques, dira quelqu'un, veux-tu à l'exemgple de Marsye, qui osa comparer sa fluste rustique à la douce lyre d'Apollon, égaler ta langue à la grecque et latine ? Je confesse que les auteurs d'icelles nous ont surmontez en sçavoir et faconde : esquelles choses leur a esté bien facile de vaincre ceux qui ne repugnoient point. Mais que par longue et diligente imitation de ceux qui ont occupé les premiers, ce que nature n'a pourtant denié aux autres, nous ne puissions leur succeder aussi bien en cela, que nous avons déjà fait en la plus grande part de leurs arts mechaniques, et quelquefois en leur monarchie, je ne le diray pas : car telle injure ne s'estendroit seulement contre les esprits des hommes, mais contre Dieu, qui a donné pour loy inviolable à toute chose créée, de ne durer perpetuellement, mais passer sans fin d'un estat en l'autre : estant la fin et corruption de l'un, le commencement et generation de l'autre. Quelque opiniastre repliquera encore : ta langue tarde trop à recevoir ceste perfection. Et je dy que ce retardement ne prouve point qu'elle ne puisse la recevoir : ainçois je dy qu'elle se pourra tenir certaine de la garder longuement l'ayant acquise avecquec si longue peine, suivant la loy de nature, qui a voulu que tout arbre qui naïst, florist et fructifie bien tost, aussi envieillesse et meure ; et au contsaire celuy durer par longues années, qui a longuement travaillé à jeter ses racines.

espiceries et autres richesses orientales, que l'Inde nous envoie, sont mieux
 cogneues et traictées de nous, et en plus grand pris, qu'en l'endroit de ceux
 qui les sèment ou recueillent : semblablement les speculations philosophiques
 deviendroient plus familières qu'elles ne sont ores, et plus facilement seroient
 entendues de nous, si quelque sçavant homme les avait transportées de grec et
 latin en nostre vulgaire, que de ceux qui les vont (s'il faut ainsi parler) cueillir
 aux lieux où elles croissent. Et si on veut dire que diverses langues sont aptes à
 signifier diverses conceptions : aucunes les conceptions des doctes, autres celles
 des indoctes : et que la grecque principalement convient si bien avecque les doc-
 trines, que pour les exprimer il semble qu'elle ait esté formée de la mesme nature,
 non de l'humaine providence. Je dy qu'icelle nature, qui en tout aage, en toute
 province, en toute habitude est toujours une mesme chose, ainsi comme volon-
 tiers elle exerce son art par tout le monde, non moins en la terre qu'au ciel, et
 pour estre ententive à la production des créatures raisonnables, n'oublie pourtant
 les irraisonnables, mais avecques un egal artifice engendre cestes-cy et celles-là :
 aussi est-elle digne d'estre cogneue et louée de toutes personnes, et en toutes
 langues. Les oiseaux, les poissons, et les bestes terrestres de quelconque maniere,
 ores avecques un son, ores avecques l'autre, sans distinction de paroles, signifient
 leurs affections : beaucoup plustost nous hommes devrions faire le semblable,
 chacun avecques sa langue, sans avoir recours aux autres. Les escritures et lan-
 gages ont esté trouvés non pour la conservation de nature, laquelle (comme divine
 qu'elle est) n'a mestier de nostre aide, mais seulement à nostre bien et utilité : à
 fin que presens, absens, vifs et morts, manifestans l'un à l'autre le secret de nos
 cœurs, plus facilement parvenions à nostre propre felicité, qui gist en l'intelli-
 gence des sciences, non point au son des paroles : et par consequent celles langues
 et celles escritures devroyent plus estre en usage, lesquelles on apprendroit plus
 facilement. Las et combien seroit meilleur qu'il y eust au monde un seul langage
 naturel, que d'employer tant d'années pour apprendre des mots : et ce, jusques à
 l'aage bien souvent que n'avons plus ny le moyen, ni le loisir de vaquer à plus
 grandes choses. Et certes songeant beaucoup de fois, d'où provient que les hommes
 de ce siecle generalement sont moins sçavans en toutes sciences, et de moindre
 pris que les anciens, entre beaucoup de raisons je trouve ceste-cy, que j'oseroi'
 dire la principale : c'est l'estude des langues grecque et latine. Car si le temps
 que nous consumons à apprendre lesdites langues estoit employé à l'estude des
 sciences, la nature certes n'est point devenue si brehaigne, qu'elle n'enfantast de
 nostre temps des Platons et des Aristotes. Mais nous, qui ordinairement affectons
 plus d'estre veus sçavans, que de l'estre, ne consumons pas seulement nostre jeu-
 nesse en ce vain exercice : mais, comme nous repentant d'avoir laissé le berceau,

comme epices
 orientales, plus sçavans
 m'ont en nous et
 transportées de grec et
 latin en nostre vulgaire

nature en tout temps est
 une même chose et que
 toutes les langues de monde
 Nature peut être en toutes
 toutes langues

Les hommes n'ont pas de
 traversés pour conserver de
 la science pour nous
 bien et utilité
 comme un que de la science
 comme un que de la science

Une chose de ce siecle est
 que nous sommes moins
 sçavans que les anciens
 entre beaucoup de raisons
 je trouve ceste-cy

et d'estre devenus hommes, retournons encore en enfance, et par l'espace de vingt ou trente ans ne faisons autre chose qu'apprendre à parler, qui grec, qui latin, qui ebreu. Lesquels ans finis, et finie avecque eux ceste vigueur et promptitude qui naturellement regne en l'esprit des jeunes hommes, alors nous procurons estre faits philosophes, quand pour les maladies, troubles d'affaires domestiques, et autres empeschemens qu'amène le temps, nous ne sommes plus aptes à la spéculation des choses. Et bien souvent, estonnez de la difficulté et longueur d'apprendre des mots seulement, nous laissons tout par désespoir, et hayons les lettres premier que les ayons goustées, ou commencé à les aimer.

Faut-il doncques laisser l'estude des langues ? Non : d'autant que les arts et sciences sont pour le présent entre les mains des Grecs et Latins. Mais il se devoit faire à l'advenir qu'on peust parler de toute chose, par tout le monde, et en toute langue. J'entens bien que les professeurs des langues ne seront pas de mon opinion, encore moins ces venerables Druydes, qui pour l'ambitieux desir qu'ils ont d'estre entre nous ce qu'estoit le philosophe Anacharsis entre les Scythes, ne craignent rien tant que le secret de leurs mysteres, qu'il faut apprendre d'eux, non autrement que jadis les jours des Chaldées, soit découvert au vulgaire, et qu'on ne creve (comme dit Ciceron) les yeux des corneilles. A ce propos, il me souvient avoir ouy dire maintes fois à quelques uns de leur academie, que le roy François (je dy celuy François, à qui la France ne doit moins qu'à Auguste Rome) avoit deshonoré les sciences, et laissé les doctes en mespris. O temps ! ô mœurs ! ô crasse ignorance ! n'entendre point que tout ainsi qu'un mal, quand il s'estend plus loin, est d'autant plus pernicieux : aussi est un bien plus profitable, quand plus il est commun. Et s'ils veulent dire (comme aussi disent-ils) que d'autant est un tel bien moins excellent, et admirable entre les hommes : je respondray qu'un si grand appetit de gloire et une telle envie ne devoit regner aux colonnes de la republique chrestienne ; mais bien en ce roy ambitieux, qui se plaignoit à son maistre, pour ce qu'il avoit divulgué les sciences acromatiques, c'est à dire, qui ne se peuvent apprendre que par l'audition du precepteur. Mais quoi ! ces gêans ennemis du ciel veulent-ils limiter la puissance des dieux, et ce qu'ils ont par un singulier benefice donné aux hommes, restreindre et enserrer en la main de ceux qui n'en sçauroyent faire bonne garde ? Il me souvient de ces reliques, qu'on voit seulement par une petite vitre, et qu'il n'est permis de toucher avecques la main. Ainsi veulent-ils faire de toute les disciplines, qu'ils tiennent enfermées dedans les livres grecs et latins, ne permettant qu'on les puisse voir autrement : ou les transporter de ces paroles mortes en celles qui sont vives, et volent ordinairement par les bouches des hommes. J'ay (ce me semble) deu assez contenter ceux qui disent que nostre vulgaire est trop

Si on s'efforce de la langue
d'apprendre les mots
commence à haïr les
lettres.

Il ne faut pas les
l'école des langues
prendre les mots
seules sont entre
mains des Grecs et Latins.

Prof. de langue vont
examiner ces langues
secrets sont devenus
Prof. ont dit q' c'est
I'avant des sciences
sciences.

En un lieu de l'œuvre
ou l'on a dit la
puissance de Dieu.

vil et barbare, pour traicter si hautes matieres que la philosophie. Et s'ils n'en sont encore bien satisfaits, je leur demanderay : pourquoy doncques ont voyagé les anciens Grecs par tant de pays et dangers, les uns aux Indes, pour voir les Gymnosophistes, les autres en Egypte pour emprunter de ces vieux prestres et prophetes ces grandes richesses, dont la Grece est maintenant si superbe ? et toutefois ces nations, où la philosophie a si volontiers habité, produisoient (ce croy-je) des personnes aussi barbares et inhumaines que nous sommes, et des paroles aussi estranges que les nostres. Bien peu me soucieroy-je de l'elegance d'oraison qui est en Platon et en Aristote, si leurs livres sans raison estoient escrits. La philosophie vrayement les a adoptez pour ses fils, non pour estre nez en Grece, mais pour avoir d'un haut sens bien parlé, et bien escrit d'elle. La vérité si bien par eux cherchée la disposition et l'ordre des choses, la sententieuse briefveté de l'un, et la divine copie de l'autre est propre à eux, et non à autres : mais la nature, dont ils ont si bien parlé, est mere de tous les autres, et ne de daigne point de se faire cognoistre à ceux qui procurent avecques toute industrie entendre ses secrets, non pour devenir Grecs, mais pour estre faits philosophes. Vray est que pour avoir les arts et sciences toujours esté en la puissance des Grecs et Romains, plus studieux de ce qui peut rendre les hommes immortelz que les autres, nous croyons que par eux seulement elles puissent et doivent estre traictées. Mais le temps viendra par adventure (et je supplie au Dieu très bon et très grand que ce soit de nostre aage) que quelque bonne personne, non moins hardie qu'ingénieuse et sçavante, non ambitieuse, non craignant l'envie ou haine d'aucun, nous osterà ceste fausse persuasion, donnant à nostre langue la fleur et le fruit des bonnes lettres : autrement si l'affection que nous portons aux langues estrangeres (quelque excellence qui soit en elles) empeschoit cette nostre si grande félicité, elles seroyent dignes veritablement non d'envie, mais de haine : non de fatigue, mais de fascherie, elles seroyent dignes finalement d'estre non apprises, mais reprises de ceux qui ont plus de besoin du vif intellect de l'esprit que du son des paroles mortes. Voilà quant aux disciplines. Je viens aux poëtes et orateurs, principal objet de la matiere que je traicte, qui est l'ornement et illustration de nostre langue.

CHAPITRE XI

QU'IL EST IMPOSSIBLE D'ÉGALER LES ANCIENS EN LEURS LANGUES

Toutes personnes de bon esprit entendront assez, que cela, que j'ay dit pour la defense de nostre langue, n'est pour decourager aucun de la grecque et latine ; car

tant s'en faut que je soy' de ceste opinion, que je confesse et soustiens celuy ne ne pouvoir faire œuvre excellent en son vulgaire, qui soit ignorant de ces deux langues, ou qui n'entende la latine pour le moins. Mais je seroy' bien d'avis qu'après les avoir apprises, on ne desprisast la sienne : et que celuy qui, par une inclination naturelle (ce qu'on peut juger par les œuvres latines et toscanes de Petrarque et Boccace, voire d'aucuns sçavans hommes de nostre temps) se sentiroit plus propre à escrire en sa langue qu'en grec ou en latin, s'estudiast plus tost à se rendre immortel entre les siens, escrivant bien en son vulgaire, que mal escrivant en ces deux autres langues, estre vil aux doctes pareillement et aux indoctes. Mais, s'il s'en trouvoit encore quelques uns de ceux qui de simples paroles font tout leur art et science, en sorte que nommer la langue grecque et latine leur semble parler d'une langue divine, et parler de la vulgaire, nommer une langue inhumaine, incapable de toute érudition : s'il s'en trouvoit de tels, dy-je, qui voulussent faire des braves, et despriser toutes choses escrites en françois, je leur demanderoy' volontiers en ceste sorte : que pensent doncques faire ces reblanchisseurs de murailles, qui jour et nuit se rompent la teste à imiter, que dy-je imiter ? mais transcrire un Virgile et un Ciceron ? bastissant leurs poèmes des hemistiches de l'un, et jurant en leur prose aux mots et sentences de l'autre, songeant (comme a dit quelqu'un) des Peres conscripts, des consuls, des tribuns, des comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homere, qui en sa Batracomyomachie adapte aux rats et grenouilles les magnifiques titres des dieux et déesses. Ceux là certes meritent bien la punition de celuy qui, ravy au tribunal du grand juge, respondit qu'il estoit ciceronien. Pensent-ils doncques, je ne dy egaler, mais approcher seulement de ces auteurs, en leurs langues, recueillant de cest orateur et de ce poëte ores un nom, ores un verbe, ores un vers et ores une sentence ? comme si en la façon qu'on rebastit un vieil edifice, ils s'attendoient rendre par ces pierres ramassées à la ruinée fabrique de ces langues sa premiere grandeur et excellence. Mais vous ne serez jà si bons massons (vous qui estes si grands zelateurs des langues grecque et latine) que leur puissiez rendre celle forme que leur donnerent premierement ces bons et excellens architectes, et si vous esperez (comme fit Esculape des membres d'Hippolyte) que par ces fragmens recueillis elles puissent estre ressuscitées, vous vous abusez : ne pensant point qu'à la chute de si superbes édifices, conjointe à la ruine fatale de ces deux puissantes monarchies, une partie devint poudre, et l'autre doit estre en beaucoup de pieces, lesquelles vouloir reduire en un seroit chose impossible : outre que beaucoup d'autres parties sont demeurées aux fondemens des vieilles murailles, ou, egarées par le long cours des siecles, ne se peuvent trouver d'aucun. Parquoy venant à r'edifier ceste fabrique, vous serez bien loin de lui restituer sa premiere grandeur,

Celui qui est representé des langues, en cela se ne fera pas bon de son vulgaire.

2^e fin
se rendre immortel
dans sa propre langue.

françois un dieu et un héros.

on ne peut reconstituer l'edifice grec et latin.

quand où souloit estre la sale, vous ferez par adventure les chambres, les estables ou la cuisine, confondant les portes et les fenestres, brief changeant toute la forme de l'edifice. Finablement j'estimeroy' l'art pouvoir exprimer la vive energie de la nature, si vous pouviez rendre ceste fabrique renouvelée semblable à l'antique, estant manque l'idée, de laquelle faudroit tirer l'exemple pour la r'edifier. Et ce (à fin d'exposer plus clairement ce que j'ay dit) d'autant que les anciens usoient des langues qu'ils avoyent succées avecques le lait de la nourrice, et aussi bien parloyent les indoctes, comme les doctes, si non que ceux-cy apprenoyent les disciplines et l'art de bien dire, se rendant par ce moyen plus eloquens que les autres. Voilà pourquoy leurs bienheureux siecles estoient si fertiles de bons poëtes et orateurs. Voilà pourquoy les femmes mesmes aspiroyent à ceste gloire d'eloquence et erudition, comme Sapho, Corynne, Cornелиe, et un millier d'autres, dont les noms sont conjointcs avecques la memoire des Grecs et Romains. Ne pensez doncques, imitateurs, troupeau servil, parvenir au point de leur excellence, veu qu'à grand'peine avez-vous appris leurs mots, et voilà le meilleur de votre aage passé. Vous desprisez nostre vulgaire, par adventure non pour autre raison, sinon que dès enfance et sans estude nous l'apprenons, les autres avecques grand'peine et industrie. Que s'il estoit, comme la grecque et latine, pery et mis en reliquaire de livres, je ne doute point qu'il ne fust (ou peu s'en faudroit) aussi difficile à apprendre comme elles sont. J'ay bien voulu dire ce mot, pource que la curiosité humaine admire trop plus les choses rares, et difficiles à trouver, bien qu'elles ne soyent si commodés pour l'usage de la vie, comme les odeurs et les gemmes, que les communes et necessaires, comme le pain et le vin. Je ne voy pourtant qu'on doive estimer une langue plus excellente que l'autre, seulement pour estre plus difficile, si on ne vouloit dire que Lycophon fust plus excellent qu'Homere, pour estre plus obscur, et Lucrece que Virgile, pour ceste mesme raison.

CHAPITRE XII

DÉFENSE DE L'AUTEUR

Ceux qui penseront que je soy' trop grand admirateur de ma langue, aillent voir le premier livre *Des fins des biens et des maux*, fait par ce pere d'éloquence latine, Ciceron, qui au commencement dudit livre, en autres choses, respond à ceux qui desprisoient les choses escrites en latin, et les aimoyent mieux lire en

anciens estoient
inspirez par de bons
dire.

les enfants de
l'ignorance parce qu'ils
apprennent des enfans

la "curiosité humaine"
estime plus les choses
rares et "difficiles"

grec. La conclusion du propos est, qu'il estime la langue latine, non seulement n'estre pauvre, comme les Romains estimoient lors, mais encore estre plus riche que la grecque. Quel ornement, dit-il, d'oraison copieuse, ou elegante, a defaillly, je diray à nous, ou aux bons orateurs, ou aux poëtes, depuis qu'ils ont eu quelqu'un qu'ils peussent imiter ? Je ne veux pas donner si haut los à nostre langue, pource qu'elle n'a point encore ses Cicerons et Virgiles, mais j'ose bien asseurer que si les sçavans hommes de nostre nation la daignoyent autant estimer, que les Romains faisoient la leur, elle pourroit quelquefois, et bien tost, se mettre au rang des plus fameuses. Il est temps de clorre ce pas à fin de toucher particulièrement les principaux points de l'amplification et ornement de nostre langue. En quoy, lecteur, ne t'esbahis, si je ne parle de l'orateur comme du poëte. Car outre que les vertus de l'un sont pour la plus grande part communes à l'autre, je n'ignore point qu'Estienne Dolet, homme de bon jugement en nostre vulgaire, a formé l'Orateur François que quelqu'un (peut estre) ami de la memoire de l'auteur et de la France, mettra de brief et fidelement en lumiere.

*Ciceron se pendoit à ceux
qui méprisoient le
Latin que Latin est plus
riche que Cree*

FIN DU PREMIER LIVRE DE LA DÉFENSE ET ILLUSTRATION
DE LA LANGUE FRANÇOISE



1701

Romains, nous ne pouvons donner à nostre langue l'excellence et lumière des autres plus fameuses. Je sçay que beaucoup me reprendront, qui ay osé le premier des François introduire quasi comme une nouvelle poésie, ou ne se tiendront pleinement satisfaits, tant pour la briefveté, dont j'ay voulu user, que pour la diversité des esprits, dont les uns trouvent bon ce que les autres trouvent mauvais. Marot me plaist, dit quelqu'un, pource qu'il est facile, et ne s'elongne point de la commune manière de parler; Heroët, dit quelque autre, pource que tous ces vers sont doctes, graves et elaborez; les autres d'un autre se délectent. Quant à moy, telle superstition ne m'a point retiré de mon entreprise, pource que j'ay toujours estimé nostre poésie française estre capable de quelque plus haut et meilleur stile que celuy dont nous sommes si longuement contentez. Disons donc briefvement ce que nous semble de nos poëtes François.

CHAPITRE II

DES POETES FRANÇOIS

De tous les anciens poëtes François, quasi un seul, Guillaume du Lauris et Jean de Meun sont dignes d'estres leus, non tant pour ce qu'il y ait en eux beaucoup de choses qui se doivent imiter des modernes, comme pour y voir quasi comme une première image de la langue française, venerable pour son antiquité.

Je ne doute point que tous les peres crioyent la honte estre perdue, si j'osoy' reprendre ou amender quelque chose en ceux que jeunes ils ont appris, ce que je ne veux faire aussi: mais bien soutiens-je, que celuy est trop grand admirateur de l'ancienneté, qui veut defrauder les jeunes de leur gloire meritée, n'estimant rien, comme dit Horace, sinon ce que la mort a sacré; comme si le temps, ainsi que les vins, rendoit les poésies meilleures. Les plus recens, mesme ceux qui ont esté nommez par Clement Marot en un certain epigramme à Salel, sont assez cognus par leurs œuvres; j'y renvoye les lecteurs pour en faire jugement. Bien diray-je, que Jean le Maire de Belges me semble avoir premier illustré et les Gaules et la langue française, luy donnant beaucoup de mots et manieres de parler poëtiques, qui ont bien servy mesmes aux plus excellens de nostre temps. Quant aux modernes, ils seront quelquefois assez nommez, et si j'en vouloy' parler, ce seroit seulement pour faire changer d'opinion à quelques uns, ou trop iniques ou trop

severes estimateurs des choses, qui tous les jours trouvent à reprendre en trois ou quatre des meilleurs, disant, qu'en l'un defaut ce qui est le commencement de bien escrire, c'est le sçavoir, et auroit augmenté sa gloire de la moitié, si de la moitié il eust diminué son livre. L'autre, outre sa rime, qui n'est partout bien riche, est tant denué de tous ces delices et ornemens poétiques, qu'il mérite plus le nom de philosophe que de poète. Un autre, pour n'avoir encores rien mis en lumiere sous son nom, ne merite qu'on luy donne le premier lieu : et semble (disent aucuns) que par les escrits de ceux de son temps, il veuille eterniser son nom, non autrement que Demade est annobly par la contention de Demosthene, et Hortense, de Ciceron : que si on vouloit faire jugement au seul rapport de la renommée, on rendroit les vices d'iceluy egaux, voire plus grands que ses vertus, d'autant que tous les jours se lisent nouveaux escrits sous son nom, à mon advis aussi eloingnez d'aucunes choses qu'on m'a quelquefois asseuré estre de luy, comme en eux n'y a ny grace, ny erudition. Quelqu'autre, voulant trop s'eloingner du vulgaire, est tombé en obscurité aussi difficile à esclaircir en ses escrits aux plus sçavans, comme aux plus ignares. Voilà une partie de ce que j'oy dire en beaucoup de lieux, des meilleurs de nostre langue. Que pleust à Dieu le naturel d'un chacun estre aussi candide à louer les vertus, comme diligent à observer les vices d'autruy. La tourbe de ceux (hors mis cinq ou six) qui suivent les principaux, comme port'enseignes, est si mal instruite de toutes choses que par leur moyen nostre vulgaire n'a garde d'etendre gueres loin les bornes de son empire. Et si j'estoy' du nombre de ces anciens critiques juges des poèmes, comme un Aristarque et Atistophane ou (s'il faut ainsi parler) un sergent de bande en nostre langue françoise, j'en mettroy beaucoup hors de la bataille, si mal armez, que se fiant en eux, nous serions trop eloingnez de la victoire ou nous devons aspirer. Je ne doute point que beaucoup, principalement de ceux qui sont accommodez à l'opinion vulgaire, et dont les tendres oreilles ne peuvent rien souffrir au desavantage de ceux qu'ils ont déjà reçus comme oracles, trouveront mauvais de ce que j'ose si librement parler, et quasi comme juge souverain prononcer de nos poètes françois : mais si j'ay dit bien ou mal, je m'en rapporte à ceux qui sont plus amis de la verité que de Platon ou Socrate, et ne sont imitateurs que des Pythagoriques, qui pour toutes raisons n'alleguoient sinon : cestuy là l'a dit. Quant à moy, si j'estois enquis de ce qu'il me semble de nos meilleurs poètes françois, je diroy' à l'exemple des Stoïques, qui interrogez si Zenon, si Cléante, si Chrysippe sont sages, respondent ceux-là certainement avoir esté grands et venerables, n'avoir eu toutefois ce qui est le plus excellent en la nature de l'homme : je respondroy' (dy-je) qu'ils ont bien escrit, qu'ils ont illustré nostre langue, que la France leur est obligée : mais aussi diroy'-je bien, qu'on pourroit

... et le
... de
bien écrire.

Les fantaisies de poètes
modernes manquent
de savoir, trop de
savoir et pas de
poésie, pour vouloir
s'élever au vulgaire
et le dominer.

On les met comme sergent
de bande en notre
langue françoise
mettant hors de la
bataille ceux qui
sont mal armés.

On les rapporte
à ceux qui sont
plus amis de la
verité que de Platon.

La France est obligée
aux poètes qui ont
illustré la langue.

*rien on peut trouver
une forme de poésie plus
simple.*
 trouver en nostre langue (si quelque sçavant homme y vouloit mettre la main) une forme de poésie beaucoup plus exquise, laquelle il faudroit chercher en ces vieux Grecs et Latins, non point es auteurs françois, pource qu'en ceux-cy on ne sçaurait prendre que bien peu, comme la peau et la couleur : en ceux-là on peut prendre la chair, les os, les nerfs et le sang. Et si quelqu'un malaisé à contenter ne vouloit point prendre ces raisons en payement, je diroy' (à fin de n'estre veu examiner les choses si rigoureusement sans cause) que aux autrès arts et sciences la mediocrité peut meriter quelque louange : mais aux poètes ny les dieux, ny les hommes, ny les colonnes n'ont point concédé estre mediocres, suivant l'opinion d'Horace, que je ne puis assez souvent nommer, pource qu'ès choses que je traicte, il me semble avoir le cerveau mieux purgé et le nez meilleur que les autres. Au fort, commé Desmosthène respondit quelquefois à Æschine, qui l'avoit repris de ce qu'il usoit de mots aspres et rudes, de telles choses ne dependre les fortunes de Grèce : aussi diroy'-je, si quelqu'un se fasche de quoy je parle si librement, que de là ne dépendent les victoires du roy Henry, à qui Dieu veuille donner la felicité d'Auguste et la bonté de Trajan. J'ay bien voulu (lecteur studieux de la langue françoise) demeurer longuement en ceste partie, qui te semblera (peut estre) contraire à ce que j'ay promis : veu que je ne prise assez hautement ceux qui tiennent le premier lieu eu nostre vulgaire, qui avoy' entrepris de le louer et defendre : toutefois je crois que tu ne le trouveras point estrange, si tu consideres que je ne le puis mieux defendre, qu'attribuant la pauvreté d'iceluy, non à son propre et naturel, mais à la negligence de ceux qui en ont pris le gouvernement : et ne te puis mieux persuader d'y escrire, qu'en te montrant le (moyen de l'enrichir et illustrer, qui est l'imitation des Grecs et Romains.

CHAPITRE III

QUE LE NATUREL N'EST SUFFISANT A CELUY QUI EN POÉSIE VEUT
 FAIRE ŒUVRE DIGNE DE L'IMMORTALITÉ

*rien on peut trouver
une forme de poésie plus
simple.*
 Mais pource qu'en toutes langues y en a de bons et de mauvais, je ne veux pas, lecteur, que sans election et jugement tu te prennes au premier venu. Il vaudroit beaucoup mieux escrire sans imitation, que ressembler à un mauvais auteur : veu mesmes que c'est chose accordée entre les plus sçavans, le naturel faire plus sans la doctrine, que la doctrine sans le naturel.

l'amplification de nostre langue (qui est ce que je traite) ne se peut faire sans doctrine et sans erudition, je veux bien advertir ceux qui aspirent à ceste gloire d'imiter les bons auteurs Grecs et Romains, voire bien Italiens, Espagnols et autres : ou du tout n'escire point, sinon à soy, comme on dit et à ses Muses. Qu'on ne m'allegue point icy quelques uns des nostres, qui sans doctrine, à tout le moins non autre que mediocre, ont acquis grand bruit en nostre vulgaire. Ceux qui admirent volontiers les petites choses, et desprisent ce qui excede leur jugement, en feront tels cas qu'ils voudront : mais je sçay bien que les sçavans ne les mettront en autre rang que de ceux qui parlent bien françois, et qui ont (comme disoit Ciceron des anciens auteurs romains) bon esprit, mais bien peu d'artifice. Qu'on ne m'allegue point aussi que les poètes naissent, car cela s'entend de cette ardeur et allegresse d'esprit qui naturellement excite les poètes, et sans laquelle toute doctrine leur seroit manque et inutile. Certainement ce seroit chose trop facile, et pourtant contemptible, se faire eternal par renommée, si la felicité de nature, donnée mesmes aux plus indoctes, estoit suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes, doit longuement demeurer en sa chambre : et qui desire vivre en la memoire de la posterité, doit, comme mort en soy-mêmes, suer et trembler maintefois, et, autant que nos poètes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif et de longues vigiles. Ce sont les ailes dont les escrits des hommes volent au ciel. Mais à fin que je retourne au commencement de ce propos, regarde nostre imitateur premierement ceux qu'il voudra imiter, et ce qu'en eux il pourra, et qui se doit imiter, pour ne faire comme ceux, qui voulant apparostre semblables à quelque grand seigneur, imiteront plus tost un petit geste et façon de faire vicieuse de luy, que ses vertus et bonnes graces. Avant toutes choses, faut qu'il y ait ce jugement de cognoistre ses forces, et tenter combien ses espaules peuvent porter : qu'il sonde diligemment son naturel, et se compose à l'imitation de celuy dont il se sentira approcher de plus près, autrement son imitation ressembleroit à celle du singe.

mais on ne peut pas amplifier la langue sans imitation

ardeur et allegresse d'esprit que excite la nature sans laquelle doctrine est inutile

Il faut plus de la faculté de la nature pour faire que les poètes

Pour imiter de la nature imiter et ce qu'il pourra imiter en

spéciale en la sonde son naturel et se compose à l'imitation de celuy dont il se sentira approcher de plus près

ce que les poètes ont de la nature de la nature

CHAPITRE IV

QUELS GENRES DE POÈMES DOIT ELIRE LE POÈTE FRANÇOIS

Ly doncques, et rely premierement, ô poète futur, feuillet de main nocturne et journalle les exemplaires grecs et latins, puis me laisse toutes ces vieilles

ce que les poètes ont de la nature de la nature

jointe ces plaisantes eglogues rustiques, à l'exemple de Théocrite et de Virgile, marines à l'exemple de Sennazar gentilhomme Néapolitain. Que Pleust aux Muses, qu'en toutes les especes de poésies que j'ay nommées nous eussions beaucoup de telles imitations, qu'est ceste eglogue sur la naissance du fils de monseigneur le Dauphin, à mon gré un des meilleurs petits ouvrages que fit oncques Marot. Adopte-moy aussi en la famille françoise ces coulans et mignars hendecasyllabes à l'exemple d'un Catule, d'un Pontan et d'un Second, ce que tu pourras faire, sinon en quantité pour le moins en nombre de syllabes. Quant aux comedies et tragedies, si les roys et les republicues les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les farces et moralités, je seroy' bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sçais ou tu en dois trouver les archetypes.

Eglogues rustiques.
La langue de Sennazar
Theocrite, Virgile
marines de Sennazar
Sennazar

Ad. j. e. hendecasyllabes

Restituer comedies et
tragedies aux principes
par farces et
moralités.

CHAPITRE V

DU LONG POÈME FRANÇOIS

Doncques, ô toy qui doué d'une excellente felicité de nature, instruit de tous bons arts et sciences, principalement naturelles et mathematiques, versé en tous genres de bons auteurs grecs et latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haute condition, ou appelé au régime public, non aussi abject et pauvre, non troublé d'affaires domestiques, mais en repos et tranquillité d'esprit, acquise premièrement par la magnanimité de ton courage, puis entretenue par ta prudence et sage gouvernement : ô toy (dy-je) orné de tant de graces et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes de l'enrichir de tes thresors ce sera toy veritablement qui luy feras hausser la teste, et d'un brave sourcil s'egaler aux superbes langues grecque et latine, comme a fait de nostre temps en son vulgaire un Arioste italien, que j'oseroy' (n'estoit la sainteté des vieux poèmes) comparer à un Homere et Virgile. Comme luy doncques, qui a bien voulu emprunter de nostre langue les noms et l'histoire de son poème, choisy-moi quelqu'un de ces beaux vieux romans françois comme un Lancelot, un Tristan, ou autres : et en fay renaistre au monde une admirable Iliade et laborieuse Enéide : je veux bien en passant dire un mot à ceux qui ne s'emploient qu'à orner et emplifier nos romans, et en font des livres certainement en beau et fluide langage, mais beaucoup plus propre à bien entretenir damoi-

notes basales
instruit en tous genres

notes basales
notes basales
notes basales
notes basales

Recueillir fragments
de vieilles chroniques
françoises
de l'Épique en Thucydide
Saluste.

selles, qu'à doctement escrire : je voudroy' bien (dy-je) les advertir d'employer ceste grande eloquence à recueillir ces fragmens de vieilles chroniques françoises, et comme a fait Tite-Live des annales et autres anciennes chroniques romaines, en bastir le corps entier d'une belle histoire, y entremeslant à propos ces belles concions et harangues, à l'imitation de celuy que je viens de nommer, de Thucydide, Saluste, ou quelque autre bien approuvé, selon le genre d'escrire où ils se sentiroyent propres. Telle œuvre certainement seroit à leur immortelle gloire, honneur de la France, et grande illustration de nostre langue. Pour reprendre le propos que j'avoy' laissé : quelqu'un (peut estre) trouvera estrange que je requière une si exacte perfection en celuy qui vouldra faire un long poëme, veu aussi qu'à peine se trouveroyent, encore qu'ils fussent instruits de toutes ces choses, qui voulussent entreprendre un œuvre de si laborieuse longueur, et quasi de la vie d'un homme. Il semblera à quelque autre, que voulant bailler les moyens d'enrichir nostre langue, je face le contraire, d'autant que je retarde plus tost, et refroidis l'estude de ceux qui estoient bien affectionnez à leur vulgaire, que je ne les incite, pource que, débilitéz par désespoir, ne voudront point essayer ce à quoy ne s'attendront de pouvoir parvenir. Mais c'est chose convenable que toutes choses soient experimentées de tous ceux qui desirent atteindre à quelque haut point d'excellence et gloire non vulgaire. Que si quelqu'un n'a du tout ceste grande vigueur d'esprit, ceste parfaite intelligence des disciplines, et toutes ces autres commoditez que j'ay nommées, tienne pourtant le cours tel qu'il pourra. Car c'est chose honneste à celuy qui aspire au premier rang demeurer au second, voire au troisieme. Non Homere seul entre les Grecs, non Virgile entre les Latins, ont acquis los et reputation. Mais telle a esté la louange de beaucoup d'autres, chacun en son genre, que pour admirer les choses hautes, on ne laissoit pourtant de louer les inferieures. Certainement si nous avions des Mecenes et des Augustes, les cieux et la nature ne sont point si ennemis de nostre siecle, que n'eussions encore des Virgiles. L'honneur nourrit les arts, nous sommes tous par la gloire enflammez à l'estude des sciences, et ne s'eslevent jamais les choses qu'on voit estre desprisées de tous. Les roys et les princes devroyent (ce me semble) avoir memoire de ce grand empereur, qui vouloit plus tost la venerable puissance des loix estre rompue, que les œuvres de Virgile, condamnées au feu par le testament de l'auteur, fussent brûlées. Que dirai-je de cest autre grand monarque, qui desirait plus le renaistre d'Homere que le gain d'une grosse bataille? et quelquefois estant près du tombeau d'Achille, s'escria hautement : Ô bien heureux adolescent, qui as trouvé un tel buccinateur de tes louanges ! Et à la vérité, sans la divine muse d'Homere, le mesme tombeau qui couvroit le corps d'Achille eust aussi accablé son renom. Ce qui advient à tous ceux qui mettent

Après avoir pointé
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique

Après avoir pointé
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique

Après avoir pointé
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique
à l'Épique, l'Épique



l'assurance de leur immortalité au marbre, au cuivre, aux colosses, aux pyramides, aux laborieux edifices et aux autres choses non moins subjectes aux injures du ciel et du temps, de la flamme et du fer, que de frais excessifs et perpetuelle sollicitude. Les allechemens de Venus, la gueule et les ocieuses plumes ont chassé d'entre les hommes tout desir de l'immortalité : mais encore est-ce chose plus indigne que ceux, qui d'ignorance et toutes especes de vices font leur plus grande gloire, se moquent de ceux qui en ce tant louable labour poétique, employent les heures que les autres consomment aux jeux, aux bains, aux banquets, et autres tels menus plaisirs. Or neantmoins quelque infelicité de siecle, où nous soyons, toy, à qui les dieux et les Muses auront esté si favorables, comme j'ay dit, bien que tu sois depourveu de la faveur des hommes, ne laisse pourtant à entreprendre un oeuvre digne de toy, mais non deu à ceux, qui tout ainsi qu'ils ne font choses louables, aussi ne font-ils cas d'estre louez : espere le fruit de ton labour de l'incorruptible et non envieuse posterité : c'est la gloire, seule eschelle par les degrés de laquelle les mortels d'un pied leger montent au ciel et se font compagnons des dieux.

CHAPITRE VI

D'INVENTER DES MOTS ET QUELQUES AUTRES CHOSES QUE DOIT OBSERVER LE POÈTE FRANÇOIS

Mais de peur que le vent d'affection ne pousse mon navire si avant en ceste mer que je soye en danger de naufrage, reprenant la route que j'avoy' laissée, je veux bien avertir celuy qui entreprendra un grand oeuvre, qu'il ne craigne point d'inventer, adopter et composer à l'imitation des Grecs, quelques mots françois, comme Ciceron se vante d'avoir fait en sa langue. Mais si les Grecs et Latins eussent esté superstitieux en cest endroit, qu'auroyent-ils ores de quoy magnifier si hautement ceste copie, qui est en leurs langues ? Et si Horace permet qu'on puisse en un long poëme dormir quelquefois, est-il defendu en ce mesme endroit user de quelques mots nouveaux, mesmes quand la nécessité nous y contraint ? Nul, s'il n'est vrayement du tout ignare, voire privé de sens commun, ne doute point que les choses n'ayent premierement esté, puis, après, les mots avoir esté inventez pour les signifier : et par consequent aux nouvelles choses estre necessaire imposer nouveaux mots, principalement ès arts, dont l'usage n'est point

encores commun et vulgaire, ce qui peut arriver souvent à nostre poëte, auquel sera necessaire emprunter beaucoup de choses non encores traitées en nostre langue. Les ouvriers (afin que je ne parle des sciences liberales) jusques aux laboureurs mesmes, et toutes sortes de gens mecaniques, ne pourroyent conserver leur mestiers, s'ils n'usoyent de mots à eux usitez et à nous incogneus. Je suis bien d'opinion que les procureurs et avocats usent de termes propres à leur profession, sans rien innover : mais vouloir oter la liberté à un sçavant homme, qui voudra enrichir sa langue, d'usurper quelquefois des vocables non vulgaires, ce seroit restraindre nostre langage, non encore assez riche, sous une trop plus rigoureuse loy que celle que les Grecs et Romains se sont donnée. Lesquels, combien qu'ils fussent, sans comparaison, plus que nous copieux et riches, neantmoins ont concedé aux doctes hommes user souvent de mots non accoustumez ès choses non accoustumées. Ne crains doncques, poëte futur, d'innover quelque terme en un long poëme, principalement, avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le trouve bon ou mauvais : esperant que la posterité l'approuvera, comme celle qui donne foy aux choses douteuses, lumiere aux obscures, nouveauté aux antiques, usage aux non accoutumées, et douceur aux apres et rudes. Entre autres choses se garde bien nostre poëte d'user de noms propres latins ou grecs, chose vraiment aussi absurde, que si tu appliques une pièce de velours vert à une robe de velours rouge. Mais seroit-ce pas une chose bien plaisante, user en un ouvrage latin d'un nom propre d'homme, ou d'autre chose, en françois ? Comme *Jan currit*, *Loyre fluit* et autres semblables. Accommode doncques tels noms propres de quelque langue que ce soit à l'usage de ton vulgaire : suyvant les Latins, qui pour *Ἡρακλῆς* ont dit *Hercules*, pour *Θησεύς* *Theseus* : et dy *Hercule*, *Thesée*, *Achille*, *Ulysse*, *Virgile*, *Ciceron*, *Horace*. Tu dois pourtant user en cela de jugement et discretion : car il y a beaucoup de tels noms qui ne se peuvent approprier en françois, les uns monosyllabes, comme *Mars* : les autres dissyllabes comme *Venus* : aucuns de plusieurs syllabes, comme *Jupiter*, si tu ne voulois dire *Jove* : et autres infinis, dont je ne te sçauroy' bailler certaine regle. Parquoy je renvoye tout au jugement de ton oreille. Quant au reste, use de mots purement françois, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne voulois quelquefois usurper, et quasi comme enchasser ainsi qu'une pierre precieuse et rare, quelque mots anti-ques en ton poëme, à l'exemple de *Virgile*, qui a usé de ce mot *illi* pour *illi*, *aulai* pour *aulæ*, et autres. Pour ce faire te faudroit voir tous ces vieux Romains et poëtes françois, où tu trouveras un *ajourner* pour *faire jour*, que les praticiens se sont fait propre : *anuyter* pour *faire nuyl* : *assener* pour *frapper* où on *visoit*, et proprement d'un coup de main : *isnel* pour *leger*, et mille autres

autres, procureurs,
avocats ne doivent pas
innover.

Il ne faut desister
liberté à un sçavant
homme qui veut enrichir
la langue.

Poëte peut innover
avec modestie, en l'usage
de quelques mots.

Il ne doit se quer
d'usurper de noms propres
latins ou grecs.

Accommodez noms propres
de quelque langue.

Il ne faut point d'un
judgement de l'oreille.

Il ne faut point d'un
judgement de l'oreille.

Il ne faut point d'un
judgement de l'oreille.

Il ne faut point d'un
judgement de l'oreille.

Il ne faut point d'un
judgement de l'oreille.

Il ne faut point d'un
judgement de l'oreille.

bons mots, que nous avons perdus par nostre negligence. Ne doute point que le moderé usage de tels vocables ne donne grande majesté tant au vers, comme à la prose : ainsi que font les reliques des saints aux croix, et autres sacrez joyaux dediez au temple.

CHAPITRE VII

DE LA RYTHME ET DES VERS SANS RYTHME

Quant à la rythme, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pour ce qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et Latins. Et bien que n'ayons cet usage de pieds comme eux, si est-ce que nous avons un certain nombre de syllabes en chacun genre de poëme, par lesquelles, comme par chainons, le ver françois lié et enchainé est contraint de se rendre en cete étroite prison de rythme, sous la garde, le plus souvent, d'une coupe feminine, facheux et rude geolier et incogneu des autres vulgaires. Quand je dy que la rythme doit estre riche, je n'entends qu'elle soit contrainte et semblable à celle d'aucuns, qui pensent avoir fait un grand chef-d'œuvre en françois, quand ils ont rymé un *imminent* et un *eminent*, un *misericordieusement* et un *melodieusement*, et autres de semblable farine, encores qu'il n'y ait sens ou raison qui vaille : mais la rythme de nostre poëte sera volontaire, non forcée : receue, non appellée : propre, non aliene : naturelle, non adoptive : bref, elle sera telle, que le vers tombant en icelle, ne contentera moins l'oreille qu'une bien harmonieuse musique tombante en un bon et parfait accord. Ces equivoques doncques et ces simples rymez avecques leurs composés, comme un *baisser* et *abaisser*, s'ils ne changent ou augmentent grandement la signification de leurs simples, me soyent chasses bien loing : autrement qui ne voudroit regler sa rythme comme j'ay dit, il vaudroit beaucoup mieux ne rymer point, mais faire des vers libres, comme a fait Pétrarque en quelque endroit, et de nostre temps le seigneur Loys Aleman en sa non moins docte que plaisante *Agriculture*. Mais tout ainsi que les peintres et statuaires mettent plus grande industrie à faire beaux et bien proportionnez les corps qui sont nuds, que les autres : aussi faudroit-il bien que ces vers non rymez, fussent bien charnus et nerveux, afin de compenser par ce moyen, le defect de la rythme. Je n'ignore point que quelques uns ont fait une division de rythme, l'une en son, et l'autre en écriture, à cause de ces diphthongues *ai, ei, oi*, faisant conscience de rymer *maistre* et *prestre*, *fontaines* et *Athenes*, *connoltre* et *naitre*. Mais je ne veux que nostre poëte regarde si superstitieusement

à ces petites choses, et luy doit suffire que les deux dernières syllabes soyent unissones, ce qui arriveroit en la plus grande part, tant en voix qu'en écriture, si l'orthographe françoise n'eust point été depravée par les praticiens. Et pource que Loys Megret, non moins amplement que doctement, a traité ceste partie, lecteurs, je te renvoye à son livre : et feray fin à ce propos, t'ayant sans plus averty de ce mot en passant, c'est que tu gardes de rythmer les mots manifestement longs avec les brefs, aussi manifestement brefs comme un *pas* et *trace*, un *maitre* et *mettre*, une *chevelure* et *hure*, un *bast* et *bat*, et ainsi des autres.

CHAPITRE VIII

DE CE MOT RYTHME, DE L'INVENTION DES VERS RYZEZ, ET DE QUELQUES AUTRES ANTIQUITÉS USITÉES EN NOSTRE LANGUE

Tout ce qui tombe sous quelque mesure et jugement de l'oreille (dit Ciceron) en latin s'appelle *Numerus*, en grec *ῥυθμός*, non point seulement au vers, mais à l'oraison. Parquoy improprement nos anciens ont astringé le nom du genre sous l'espece, appellant rythme ceste consonance de syllabes à la fin des vers, qui se devoit plus tost nommer *ἁμοιοτέλευτον*, c'est à dire finissant de mesmes, l'une des especes du rythme. Ainsi les vers, encores qu'ils ne finissent point en un même son, généralement se peuvent appeller rythme : d'autant que la signification de ce mot *ῥυθμός* est fort ample, et emporte beaucoup d'autres termes, comme *κανών*, *μέτρον*, *μέλος ἁρμονικόν*, *ἀκολουθία*, *τάξις*, *σύγκρισις*, *regle*, *mesure*, *melodieuse consonance de voix*, *consecution*, *ordre* et *comparaison*. Or quant à l'antiquité de ces vers que nous appellons ryzez, et que les autres vulgaires ont empruntez de nous, si on adjoute foy à Jan le Maire de Belges, diligent recherché de l'antiquité, Bardus V, roy des Gaules, en fut inventeur, et introduisit une secte de poëtes nommez bardes, lesquels chantoient melodieusement leurs rythmes avecques instruments, louant les uns, et blamant les autres : et estoient (comme tesmoigne Diodore Sicilien en son vi^e livre) de si grande estime entre les Gaulois, que si deux armées ennemies estoient prestes à combattre, et lesdits poëtes se missent entre deux, la bataille cessoit, et moderoit chacun son ire. Je pourroy' alleguer assez d'autres antiquités, dont nostre langue aujourd'hui est ennoblie, et qui montrent les histoires n'estre fausses, qui ont dit les Gaules anciennement avoir été florissantes, non seulement en armes, mais en toutes sortes de

sciences et bonnes lettres. Mais cela requiert bien un œuvre entier : et ne seroit après tant d'excellentes plumes qui en ont escrit, mesmes de nostre temps, que retixtre (comme ont dit) la toile de Penelope. Seulement j'ay bien voulu, et ne me semble mal à propos, montrer l'antiquité de deux choses fort vulgaires en notre langue, et non moins anciennes entre les Grecs. L'une est cete inversion de lettres en un propre nom qui porte quelque devise convenable à la personne, comme en *François de Valois* : de façon suys royal ; *Henri de Valois* : roy es de nul hay. L'autre est en un epigramme, ou quelque autre œuvre poëtique, une certaine election des lettres capitales, disposées en sorte qu'elles portent ou le nom de l'auteur ou quelque sentence. Quant à l'inversion de lettres que les Grecs appellent *ἀναγραμματισμός*, l'interprete de Lycophon dit en sa vie : en ce temps là florissoit Lycophon, non tant pour la poësie, que pour ce qu'il faisoit des anagrammatismes. Exemple du nom du roy Ptolemée, *Πτολεμαῖος, ἀπὸ μέλιτος*, c'est-à-dire, Enmiellé, ou de miel. De la royne Arsinoë, qui fut femme dudit Ptolemée, *ἀρσινόη, Ἡρας ἴον*, c'est à dire la violette de Junon. Arthemidore aussi le Stoique a laissé en son livre des Songes un chapitre de l'Anagrammatisme, où il montre, que par l'inversion des lettres on peut exposer les songes. Quant à la disposition des lettres capitales, Eusebe, au livre de la Preparation Evangelique dit, que la Sibylle Erythrée avoit prophetisé de *Jesus-Christ*, preposant à chacun de ses vers certaines lettres, qui declaroyent le dernier advenement de Christ. Lesdites lettres portoient ces mots : *Jesus, Christus, Servator, Crux*. Les vers furent translatez par saint Augustin (et c'est ce qu'on nomme les quinze signes du jugement) lesquels se chantent encore en quelques lieux. Les Grecs appellent cete preposition de lettres, au commencement des vers, *ἀκροστιχίς*. Ciceron en parle au livre de Divination, voulant prouver par cete curieuse diligence que les vers des Sibylles estoient faits par artifice et non par inspiration divine. Cete mesme antiquité se peut voir en tous les argumens de Plaute, dont chacun en ses lettres capitales porte le nom de la comedie.

CHAPITRE IX

OBSERVATIONS DE QUELQUES MANIÈRES DE PARLER FRANÇOISES

J'ai déclaré en peu de paroles ce qui n'avoit encore été (que je sache) touché de nos rhetoriqueurs françois. Quant aux coupes feminines, apostrophes, accens,

l'ê masculin et l'ê feminin, et autres telles choses vulgaires, notre poëte les apprendra de ceux qui en ont escrit. Quant aux especes de vers qu'ils veulent limiter, elles sont aussi diverses que la fantaisie des hommes et que la mesme nature. Quant aux vertus et vices du poëme si diligemment traités par les anciens, comme Aristote, Horace et après eux Hieronyme Vide ; quant aux figures des sentences et des mots, et toutes les autres parties de l'elocution, les lieux de commiseration, de joye, de tristesse, d'ire, d'admiration et autres commotions de l'âme : je n'en parle point, après si grand nombre d'excellents philosophes et orateurs qui en ont traité, que je veux avoir été bien leus et releus de nostre poëte, premier qu'il entreprenne quelque haut et excellent ouvrage. Et tout ainsi qu'entre les auteurs latins, les meilleurs sont estimez ceux qui de plus près ont imité les Grecs, je veux aussi que tu t'efforces de rendre, au plus près du naturel que tu pourras, la phrase et maniere de parler latine, en tant que la propriété de l'une et l'autre langue le voudra permettre. Autant te dy-je de la grecque, dont les façons de parler sont fort approchantes de notre vulgaire, ce que mesme on peut cognoistre par les articles incogneus de la langue latine. Use donc hardiment de l'infinifit pour le nom, comme *l'aller, le chanter, le vivre, le mourir* : de l'adjectif substantivé, comme *le liquide des eaux, le vuyde de l'air, le frais des ombres, l'espais des forests, l'enroué des cimballes*, pourveu que telle maniere de parler adjouste quelque grace et véhémence : et non pas, *le chaud du feu, le froid de la glace, le dur du fer*, et leurs semblables : des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinifits après eux, avec des infinitifs, comme *tremblant de mourir, et volant d'y aller, pour craignant de mourir, et se hastant d'y aller* : des noms pour les adverbès, comme ils combattent *obstinez, pour obstinement* : il vole *leger, pour legerement* : et mille autres manieres de parler, que tu pourras mieux observer par frequente et curieuse lecture, que je ne te les sçauroy' dire. Entre autres choses je t'averty user souvent de la figure antonomasie, aussi frequente aux anciens poëtes, comme peu usitée, voire incogneue des François. La grace d'elle est quand on designe le nom de quelque chose par ce qui luy est propre, comme le *Pero foudroyant, pour Jupiter* : le *Dieu deux fois né*, pour *Bacchus* : la *Vierge chasseresse*, pour *Diane*. Cette figure a beaucoup d'autres especes que tu trouveras chez les rhetoriciens, et a fort bonne grace, principalement aux descriptions, comme : *depuis ceux qui voyent premiers rougir l'aurore, jusques là où Thetis reçoit en ses ondes le fils d'Hyperion, pour depuis l'Orient jusques à l'Occident*. Tu en as assez d'autres exemples ès Grecs et Latins, mesmes en ces divines experiences de Virgile, comme du Fleuve glacé, des douze signes du Zodiaque, d'Iris, des douze labeurs d'Hercule et autres. Quant aux epithetes, qui sont en nos poëtes françois, la plus grande part ou froids, ou ocieux, ou mal à propos, je veux que tu en uses de sorte que

lire et valloir avec
quant aux vertus
et vices du poëme

Rendre la phrase et
maniere de parler
latine. En tant que
la propriété de l'une
et l'autre langue le
voudra permettre.

Employez l'infinifit
comme *l'aller, le chanter, le vivre, le mourir*

Employez l'antonomasie
comme *le Pero foudroyant, pour Jupiter*

sans eux ce que tu dirois seroit beaucoup moindre, comme *la flamme devorante*, *les soucis mordans*, *la geinnante sollicitude*, et regarde bien qu'ils soyent convenables, non seulement à leurs substantifs, mais aussi à ce que tu decriras, afin que tu ne dies *l'eau ondoyante*, quand tu la veux decrire *impetueuse*, ou *la flamme ardente*, quand tu la veux montrer *languissante*. Tu as Horace entre les Latin fort heureux en ceci, comme en toutes choses. Garde-toy aussi de tomber en un vice commun, mesme aux plus excellens de nostre langue, c'est l'omission des articles. Tu as exemple de ce vice en infinis endroits de ces petites poésies françoises. J'ay quasi oublié un autre défaut bien usité et de très mauvaise grace : c'est quand en la quadrature des vers heroiques la sentence est trop abruptement coupée, comme : *Sinon que tu en montres un plus seur*. Voilà ce que je te vouldoy' dire brièvement de ce que tu dois observer tant au vers comme à certaines manieres de parler, peu ou point encore usitées des François. Il y en a qui fort supersitieusement entremeslent les vers masculins avec les feminins, comme on peut voir aux psalmes traduits par Marot : ce qu'il a observé (comme je croy) afin que plus facilement on les peust chanter sans varier la musique, pour la diversité des mesures, qui se trouveroyent à la fin des vers. Je trouve cette diligence fort bonne, pourveu que tu n'en faces point de religion, jusques à contraindre ta diction pour observer telles choses. Regarde principalement qu'en ton vers n'y ait rien dur, hyulque ou redondant, que les periodes soyent bien joints, nombreux bien remplissans l'oreille : et tels, qu'ils n'excèdent point ce terme et but que naturellement nous sentons, soit en lisant ou en escoutant.

Je n'employe "épithète" pour dire "plus" que l'adj. convenne au nom

à l'omission par les articles

à l'entremesle vers masc. et feminins pour chanter sans varier la musique.

En vers - on ne doit en redondant

Paroles n'excèdent pas le terme que nous sentons naturellement.

CHAPITRE X

DE BIEN PRONONCER LES VERS

Ce lieu ne me semble mal à propos, dire un mot de la prononciation, que les Grecs appellent : ὑποκρισις : afin que s'il t'advient de reciter quelquefois tes vers, tu les prononces d'un son distinct, non confus, viril, non effeminé, avecques une voix accommodée à toutes les affections que tu voudras exprimer en tes vers. Et certes comme icelle prononciation, et geste approprié à la matiere que l'on traite, voire par le jugement de Demosthene, et le principal de l'orateur : aussi n'est-ce peu de chose que de prononcer ses vers de bonne grace. Veux que la poésie (comme dit Ciceron) a été inventée par observation de prudence

Prononcez vers distinctement, viril, voix qui accomode toute émotion.

Poëte réponde toutes
choses après et rudes.

et mesure des oreilles, dont le jugement est très superbe, comme de celles qui repudient toutes choses après et rudes, non seulement en composition et structure de mots, mais aussi en modulation de voix. Nous lisons cete grace de prononcer avoir été fort excellente en Virgile, et telle qu'un poëte de son temps disoit, que les vers de luy, par luy pronuncez, etoyent sonoreux et graves : par autres, flacques et effeminez.

CHAPITRE XI

DE QUELQUES OBSERVATIONS OUTRE L'ARTIFICE, AVECQUES UNE INVECTIVE CONTRE LES MAUVAIS POÈTES FRANÇOIS

Je ne demeureray longuement en ce que s'ensuit, pource que nostre poëte, tel que je le veux, le pourra assez entendre par son bon jugement, sans aucunes traditions de reigles. Du temps donq' et du lieu qu'il faut elire pour la cogitation, je ne luy en bailleray autres preceptes, que ceux que son plaisir et sa disposition luy ordonneront. Les uns aiment les fraisches ombres des forets, les clairs ruis-selets doucement murmurans parmy les près ornez et tapissez de verdure. Les autres se delectent du secret des chambres et doctes etudes. Il faut s'accommoder à la saison et au lieu. Bien te veux-je avertir de chercher la solitude et le silence amy des Muses, qui aussi (afin que ne laisses passer ceste fureur divine qui quelquefois agite et echauffe les esprits poëtiques, et sans laquelle ne faut point que nul espere faire chose qui dure) n'ouvrent jamais la porte de leur sacré cabinet, sinon à ceux qui heurtent rudement. Je ne veux oublier l'emendation, partie certes la plus utile de nos etudes. L'office d'elle est d'ajouter, oter ou muer à loisir ce que cete premiere impetuositè et ardeur d'ecrire n'avoit permis de faire. Pourtant est-il necessaire, afin que nos escrits, comme enfans nouveaux nez, ne nous flattent, les remettre à part, les revoir souvent, et en la maniere des ours, à force de lecher, leur donner forme et façon de membres, non imitant ces importuns versificateurs nommez des Grecs *μυσοπλάται* qui rompent à toutes heures les oreilles des miserables auditeurs par leurs nouveaux poëmes. Il ne faut pourtant y estre trop supertitieux, ou (comme les elephans leurs petis) estre dix ans à enfanter ses vers. Sur tout nous convient avoir quelque sçavant et fidele compaignon, ou un amy bien familier, voire trois ou quatre, qui vueillent et puissent cognoitre nos fautes, et ne craignent point blesser nostre

Poëte entend bonne
poësie par bon jugement.
Sans tradition ou reigles

chercher solitude est
silence - ne pas laisser
passer fureur divine

n'oublier pas emendation
pour ajouter, ôter, muer

Revoir écrits souvent pour
les former

ne prenez pas pour fant
10 ans à enfanter les vers

avez ami critique

papier avecques les ongles. Encore te veux-je advertir de hanter quelquefois, non seulement les sçavans, mais aussi toutes sortes d'ouvriers et gens mecaniques, comme mariniers, fondeurs, peintres, engraveurs et autres, sçavoir leurs inventions, les noms des matieres, des outils et les termes usitez en leurs arts et metiers, pour tirer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses. Vous semble point, messieurs, qui etes si ennemis de vostre langue, que nostre poëte ainsi armé puisse sortir à la campagne et se montrer sur les rangs, avec les braves scadrons grecs et romains ? Et vous autres si mal equippez, dont l'ignorance a donné le ridicule nom de rymeurs à notre langue (comme les Latins appellent leurs mauvais poëtes versificateurs) oserez-vous bien endurer le soleil, la poudre et le dangereux labeur de ce combat ? Je suis d'opinion que vous vous retiriez au bagage avecques les pages et laquais, ou bien (car j'ay pitié de vous) sous les frais ombrages, aux somptueux palais des grands seigneurs et cours magnifiques des princes, entre les dames et damoiselles, où vos beaux et mignons écrits, non de plus longue durée que vostre vie, seront receus, admirez et adorez, non point aux doctes études et riches bibliotheques des sçavans. Que pleust aux Muses, pour le bien que je veux à nostre langue, que vos ineptes œuvres fussent bannis, non seulement de là (comme ils sont) mais de toute la France. Je voudrois bien qu'à l'exemple de ce grand monarque, qui defendit que nul n'entreprist de le tirer en tableau, sinon Apelle, ou en statue, sinon Lysippe, tous rois et princes amateurs de leur langue defendissent, par edict exprès, à leurs subjects de non mettre en lumiere œuvre aucun, et aux imprimeurs de non l'imprimer, si premierement il n'avoit enduré la lime de quelque sçavant homme, aussi peu adulateur qu'etoit ce Quintilie, dont parle Horace en son art poëtique : où, et en infinis autres endroits dudit Horace, on peut voir les vices des poëtes modernes exprimez si au vif, qu'il semble avoir écrit, non du temps d'Auguste, mais de François et de Henry. Les medecins (dit-il) promettent ce qui appartient aux medecins : les feuvres traictent ce qui appartient aux feuvres : mais nouscrivons ordinairement des poëmes autant les indoctes comme les doctes.

Voilà pourquoy ne se faut émerveiller si beaucoup de sçavans ne daignent aujourd'huy écrire en nostre langue, et si les estrangers ne la prisent comme nous faisons les leurs, d'autant qu'ils voyent en icelle tant de nouveaux auteurs ignorans, ce qui leur fait penser qu'elle n'est pas capable de plus grand ornement et erudition. O combien je désire voir secher ces *Printemps*, chatier ces *Petites jeunesses*, rabattre ces *Coups d'essay*, tarir ces *Fontaines*, bref, abolir tous ces beaux titres assez suffisans pour degouter tout lecteur sçavant d'en lire davantage. Je ne souhaite moins que ces *Despourvus*, ces humbles *Esperans*, ces *Bannis de Iyesse*, ces *Esclaves*, ces *Traverseurs* soient rennvoyez à la table ronde, et ces belles petites devises aux gentils

Parlez toutes sortes
d'ouvriers pour
tirer descriptions de
leurs metiers

ainsi armé poëte ira
à la bataille ce qui
"rymeurs" de feront
par

Rymeurs effeminés
doivent se retirer parmi
pages laquais, dans
des palais

Bannir œuvres des
rymeurs de la France.

avant d'être publié
vers devraient endurer
la lime d'un sçavant
comme Quintilie.

hommes et damoiselles, d'où on les a empruntées. Que diray plus ? Je supplie à Phoebus Apollon, que la France, après avoir été si longtemps sterile, grosse de luy, enfante bientôt un poëte, dont le luc bien resonant fasse taire ces enroutées cornemuses, non autrement que les grenouilles, quand on jette une pierre en leurs marais. Et si, nonobstant cela, cette fièvre chaude d'écrire les tourmentoit encores, je leur conseilleroy' ou d'aller prendre médecine en Anticyre, ou, pour le mieux, se remettre à l'étude, et sans honte, à l'exemple de Caton, qui en sa vieillesse apprit les lettres grecques. Je pense bien qu'en parlant ainsi de nos rymeurs, je sembleray à beaucoup trop mordant et satyrique : mais veritable à ceux qui ont sçavoir et jugement et qui desirent la santé de nostre langue, où cet ulcere et chair corrompue de mauvaises poësies est si inveterée, qu'elle ne se peut oter qu'avec le fer et le cautere. Pour conclure ce propos, sçache, lecteur, que celui qui sera veritablement le poëte que je cherche en nostre langue qui me fera indigner, appaiser, ejoyr, douloir, aimer, haïr, admirer, etonner : bref, qui tiendra la bride de mes affections, me tournant çà et là à son plaisir. Voyla la vraie pierre de touche où il faut que tu epreuves tous poëmes et en toutes langues. Je m'attends bien qu'il s'en trouvera beaucoup de ceux qui ne trouvent rien bon, sinon ce qu'ils entendent et pensent pouvoir imiter, auxquels nostre poëte ne sera pas agreable : qui diront qu'il n'y a aucun plaisir et moins de profit à lire tels escrits, que ce ne sont que fictions poëtiques, que Marot n'a point ainsi escrit. A tels, pour ce qu'ils entendent la poësie que de nom, je ne suis deliberé de repondre, produisant pour defense tant d'excellens ouvrages poëtiques grecs, latins et italiens, aussi alienes de ce genre d'écrire, qu'ils approuvent tant, comme ils sont eux mesmes éloingnez de toute bonne érudition. Seulement veux-je admonester celuy qui aspire à une gloire non vulgaire, s'éloingner de ces ineptes admirateurs, fuir ce peuple ignorant, peuple ennemy de tout rare et antique sçavoir : se contenter de peu de lecteurs à l'exemple de celuy, qui pour tous auditeurs ne demandoit que Platon : et d'Horace qui veut ses œuvres estre leus de trois ou quatre seulement, entre lesquels est Auguste. Tu as, lecteur, mon jugement de nostre poëte françoys, lequel tu suyvas si tu le trouves bon, ou te tiendras au tien, si tu en as quelque autre. Car je n'ignore point combien les jugemens des hommes sont divers, comme en toutes choses, principalement en la poësie, laquelle est comme une peinture et non moins qu'elle subjeete à l'opinion du vulgaire. Le principal but où je vise, c'est la défense de nostre langue, l'ornement et amplification d'icelle, en quoy si je n'ay grandement soulagé l'industrie et labeur de ceux qui aspirent à cette gloire, ou si du tout je ne leur ay point aidé, pour le moins je penseray avoir beaucoup fait, si je leur ay donné bonne volonté.

du B. supplie que
Phœbus en jante un
poëte dont le luc
fasse taire aux
cornemuses.

du B. cherche le poëte
qui tiendra la bride
de ses affections - la
vraie pierre de touche

de celui qui aspire à
gloire, il lui fait
s'éloigner les ennemis
du savoir antique. Il
faut se contenter de trois
ou quatre lecteurs

Jugemens des hommes
sont divers.

CHAPITRE XII

EXHORTATION AUX FRANÇOIS D'ECRIRE EN LEUR LANGUE, AVECQUES
LES LOUANGES DE LA FRANCE

Doncques, s'il est ainsi que de nostre temps les astres, comme d'un commun accord, ont par une heureuse influence conspiré en l'honneur et accroissement de nostre langue, qui sera celuy des sçavans qui n'y voudra mettre la main, y repandant de tous cotés les fleurs et fruicts de ces riches cornes d'abondance grecque et latine ? ou à tout le moins qui ne louera et approuvera l'industrie des autres ? Mais qui sera celuy qui la voudra blamer ? nul, s'il n'est vrayment ennemi du nom françois. Ce prudent et vertueux Themistocle Athenien montra bien que la mesme loi naturelle, qui commande à chacun defendre le lieu de sa naissance, nous oblige aussi de garder la dignité de nostre langue, quand il condamna à mort un heraut du roy de Perse, seulement pour avoir employé la langue attique aux commandemens du barbare. La gloire du peuple romain n'est moindre (comme a dit quelqu'un) en l'amplification de son langage, que de ses limites. Car la plus haute excellence de leur republique, voire du temps d'Auguste, n'estoit assez forte pour se defendre contre l'injure du temps par le moyen de son Capitole, de ses thermes et magnifiques palais, sans le benefice de leur langue, par laquelle seulement nous les louons, nous les admirons. Sommes-nous doncques moindres que les Grecs ou Romains, qui faisons si peu de cas de la nostre ? Je n'ay entrepris de faire comparaison de nous à ceux-là, pour ne faire tort à la vertu françoise, la conferant à la vanité gregeoise : et moins à ceux-cy, pour la trop ennuyeuse longueur que ce seroit de repeter l'origine des deux nations, leurs faits, leurs lois, mœurs et manieres de vivre : les consuls, dictateurs et empereurs de l'une, les roys, ducs et princes de l'autre. Je confesse que la fortune leur ait quelquefois été plus favorable qu'à nous : mais aussi diray-je bien (sans renouveler les vieilles playes de Rome, et de quelle excellence en quel mepris de tout le monde, par ses forces mesmes elle a été precipitée) que la France, soit en repos ou en guerre, est de long intervalle à preferer à l'Italie, serve maintenant et mercenaire de ceux auxquels elle souloit commander. Je ne parleray ici de la temperie de l'air, fertilité de la terre, abondance de tous genres de fruicts necessaires pour l'aise et entretien de la vie humaine, et autres innombrables commodités que le ciel, plus prodigalement que liberalement, a elargy à la France. Je ne conteray tant de grosses rivieres, tant de belles forests, tant

Ses fruits doivent repandre
fleurs et fruicts des
Grecs et Romains.

Thamistocle: Loi naturelle
commande de faire des
sa patrie commande en
de faire de sa langue,

Seul la langue des
Romains les survit, resta

France est maintenant
à preferer à l'Italie.
air, terre fertile

grosses rivieres, belles
forests

France - Art, Science

Pas d'avance

France est premier
en piété, religion,
intégrité - toutes
vertus rares et antiques
Pourquoi sommes-nous
si grands admirateurs
d'autrui?

de villes, non moins opulentes que fortes, et pourvues de toutes munitions de guerre. Finablement je ne parleray de tant de mestiers, arts et sciences qui fleurissent entre nous, comme la musique, peinture, statuaire, architecture et autres, non gueres moins que jadis entre les Grecs et Romains. Et si pour trouver l'or et l'argent, le fer n'y viole point les sacrées entrailles de nostre antique mere : si les gemmes, les odeurs et autres corruptions de la premiere generosité des hommes n'y sont point cherchées du marchand avare : aussi le tigre enragé, la cruelle semence des lyons, les herbes empoisonneresses et tant d'autres pestes de la vie humaine, en sont bien éloignées. Je suis content que ces felicités nous soient communes avecques autres nations, principalement l'Italie : mais quant à la pieté, religion, integrité de mœurs, magnanimité de courages, et toutes ces vertus rares et antiques (qui est la vraye et solide louange) la France a toujours obtenu, sans controverse, le premier lieu. Pourquoi doncques sommes-nous si grands admirateurs d'autrui ? pourquoi sommes-nous tant iniques à nous-mesmes ? pourquoi mendions-nous les langues estrangeres comme si nous avions honte d'user de la nostre ? Caton l'aisné (je dy celuy Caton dont la grave sentence a été tant de fois approuvée du senat et peuple romain) dit à Posthumie Albin, s'excusant de ce que luy, homme romain, avoit escrit une histoire en grec : Il est vray qu'il t'eust fallu pardonner, si par le decret des Amphictyoniens tu eusses été contraint d'ecrire en grec. Se moquant de l'ambitieuse curiosité de celui qui aimoit mieux escrire en une langue estrangere qu'en la sienne, Horace dit, que Romule en songe l'admonesta, lorsqu'il faisoit des vers grecs, de ne porter du bois en la forest : ce que font ordinairement ceux qui ecrivent en grec et en latin. Et quand la gloire seule, non l'amour de la vertu, nous devoit induire aux actes vertueux, si ne voy-je pourtant qu'elle soit moindre à celui qui est excellent en son vulgaire, qu'à celui qui n'ecrit qu'en grec ou en latin. Vray est que le nom de cetuy-ci (pour autant que ces deux langues sont plus fameuses) s'etend en plus de lieux : mais bien souvent, comme la fumée qui sort grosse au commencement, peu à peu s'évanouit parmy le grand espace de l'air, il se perd, ou pour estre opprimé de l'infinie multitude des autres plus renommez, il demeure quasi en silence et obscurité. Mais la gloire de cetuy-là, d'autant qu'elle se contient en ses limites, et n'est divisée en tant de lieux que l'autre, est de plus longue durée, comme ayant son siège et demeure certaine. Quand Ciceron et Virgile se mirent à ecrire en latin, l'eloquence et la poésie estoient encore en enfance entre les Romains, et au plus haut de leur excellence entre les Grecs. Si doncques ceux que j'ay nommez, dedaignant leur langue, eussent escrit en grec, est-il croyable qu'ils eussent égalé Homere et Demosthenes ? Pour le moins n'eussent-ils été entre les Grecs ce qu'ils sont entre les

Gloire n'est pas morte
si on écrit en français.

Excelsus est Virgile
n'aurait pas égalé
Homere et Demos,
s'il imitait et
écrivait en grec.

Hay
didn't!

Latins. Petrarque semblablement, et Boccace, combien qu'ils aient beaucoup écrit en latin, si est-ce que cela n'eust été suffisant pour leur donner ce grand honneur qu'ils ont acquis, s'ils n'eussent écrit en leur langue. Ce que bien cognoissant maints bons esprits de nostre temps, combien qu'ils eussent jà acquis un bruit non vulgaire entre les Latins, se sont neantmoins convertis à leur langue maternelle, mesmes Italiens, qui ont beaucoup plus grande raison d'adorer la langue latine que nous n'avons. Je me contenteray de nommer ce docte cardinal Pierre Bembe, duquel je doute si oncques homme imita plus curieusement Ciceron, si ce n'est par adventure un Christoffe Longueil. Toutefois parce qu'il a écrit en italien, tant en vers comme en prose, il a illustré et sa langue et son nom, trop plus qu'ils n'estoient auparavant.

Quelqu'un (peut estre) desja persuadé par les raisons que j'ay alleguées, se convertiroit volontiers à son vulgaire, s'il avoit quelques exemples domestiques. Et je dy, que d'autant s'y doit-il plus tost mettre, pour occuper le premier ce à quoy les autres ont failly. Les larges campagnes grecques et latines sont déjà si pleines, que bien peu reste d'espace vuyde. Jà beaucoup d'une course legere ont atteint le but tant désiré. Long temps y a que le pris est gagné. Mais, ô bon Dieu, combien de mer nous reste encore avant que nous soyons parvenus au port ! combien le terme de nostre course est encore loin ! Toutefois je te veux bien advertir que tous les sçavans hommes de France n'ont point meprisé leur vulgaire. Celuy qui fait renaître Aristophane et feint si bien le nez de Lucian, en porte bon temoignage. A ma volonté que beaucoup, en divers genres d'écriture, voulussent faire le semblable, non point s'amuser à dérober l'écorce de celuy dont je parle, pour en couvrir le bois tout vermoulu de je ne sçais quelles lourderies, si mal plaisantes, qu'il ne faudroit autre recepte pour faire passer l'envie de rire à Democrite. Je ne craindray point d'alleguer encore, pour tous les autres, ces deux lumieres françoises, Guillaume Budé et Lazare de Baïf, dont le premier a écrit, non moins amplement que doctement, l'*Institution du Prince*, œuvre certes assez recommandé par le seul nom de l'ouvrier : l'autre n'a pas seulement traduit l'*Electre* de Sophocle quasi vers pour vers, chose laborieuse, comme entendent ceux qui ont essayé le semblable, mais d'avantage a donné à nostre langue le nom d'*Epigrammes* et d'*Elegies*, avec ce beau mot composé *aigredoux*, afin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelqu'autre : et de ce que je dy, m'a assuré un gentilhomme mien amy, homme certes non moins digne de foy que de singuliere érudition et jugement non vulgaire. Il me semble (lecteur amy des Muses françoises) qu'après ceux que j'ay nommez, tu ne dois avoir honte d'écriture en ta langue ; mais encore dois-tu, si tu es amy de la France, voir de toy-mesme, t'y donner du tout, avecques ceste genereuse

Petrarque et Boccace ont atteint plus grande gloire écrivant en leur propre langue.

Il y a encore de la gloire à atteindre en écrivant en françois.

Mr. B. recommande
Guillaume Budé et
Lazare de Baïf

opinion, qu'il vaut mieux estre un Achille entre les siens, qu'un Diomedé, voire bien souvent un Thersite, entre les autres.

CONCLUSION DE TOUT L'ŒUVRE

Or sommes-nous, la grace à Dieu, par beaucoup de perils et de flots étrangers, rendus au port, à seureté. Nous avons échappé du milieu des Grecs, et par les scadrons romains pénétré jusques au sein de la tant désirée France. Là doncques, François, marchez courageusement vers cete superbe cité romaine : et des serves despoilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie, et ce traître Camille, qui, sous ombre de bonne foy, vous surprenne tous nuds, comptans la rançon du Capitole. Donnez en cete Grece menteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moy, sans conscience, les sacrez thresors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois : et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles, ny ses fiesches rebouchées. Vous souviene de vostre ancienne Marseille, secondes Athenes, et de vostre Hercule gallique, tirant les peuples après luy par leurs oreilles, avecques une chaine attachée à sa langue.

FIN de la *Défense et illustration de la langue
françoise.*

François doivent
ornez leurs temples
des serves deparillés
des romains.

Pillez les trésors
du temple Delphique

A L'AMBICIEUX & AVARE ENNEMY DES BONNES LETTRES

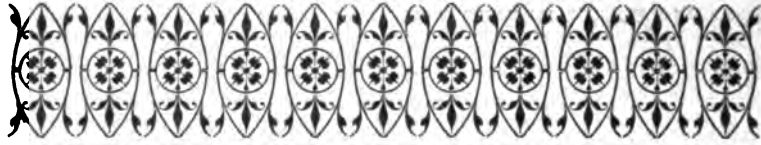
Serf de faveur, esclave d'avarice,
 Tu n'eus jamais sur toi même pouvoir,
 Et je me veux d'un tel Maître pourvoir
 Que l'Esprit libre en plaisir se nourrisse.

L'Air, la Fortune et l'humaine Police
 Ont en leurs mains ton malheureux avoir.
 Le juge avare ici n'a rien à voir,
 Ni les trois Sœurs, ni du ~~Temple~~ la malice.

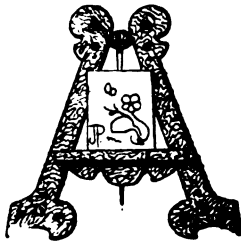
(voir correction)

Regarde donc qui est plus souhaitable
 L'aise ou l'ennui, le certain ou l'instable.
 Quant à l'Honneur, j'espère être immortel ;
 Car un cler Nom sous Mort jamais ne tombe.
 Le tien obscur ne te promet rien tel :
 Ainsi tous deux serez sous même tombe.

jeune est. vainquit la mort.
 les autres sont amnés à
 l'obscurité



AU LECTEUR



my lecteur, tu trouveras etrange, peut estre, de ce que j'ay si brevement traité un si fertile et copieux argument comme est l'illustration de nostre poésie françoise, capable certes de plus grand ornement que beaucoup n'estiment. Toutesfois tu dois penser que les arts et sciences n'ont receu leur perfection tout à un coup et d'une mesme main ; ainçois par succession de longues années, chacun y conferant quelque portion de son industrie, sont parvenues au point de leur excellence. Recoy donques ce petit ouvrage, comme un dessein et pourtrait de quelque grand et laborieux edifice, que j'entreprendray (possible) de conduire, croissant mon loysir et mon sçavoir : et si je congnoy que la nation françoise ait agreable ce mien bon vouloir (vouloir dy-je), qui aux plus grandes choses a toujours mérité quelque louange. Quant à l'orthographe, j'ay plus suivi le commun et antique usage de la raison, d'autant que cete nouvelle (mais legitime à mon jugement) façon d'ecrire est si mal receue en beaucoup de lieux, que la nouveauté d'icelle eust peu rendre l'œuvre, non gueres de soy recommandable, mal plaisant, voire contemptive, aux lecteurs. Quant aux fautes qui se pourroient trouver en l'impression, comme de lettres transposées, omises ou superflues, la première édition les excusera, et la discrétion du lecteur sçavant, qui ne s'arrestera à si petites choses.

Adieu, amy lecteur.





NOTES ET COMMENTAIRE

DE LA DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOISE



E tous les ouvrages de Joachim du Bellay, la *Deffence et illustration de la langue françoise* est incontestablement celui qui, à son apparition et dans tous les temps, obtint le plus de succès.

Ce succès, très légitime d'ailleurs, tient à différentes causes que je voudrais étudier ici, la critique en ayant jusqu'à ce jour omis quelques-unes qui me paraissent à moi de première importance, pour s'occuper plus spécialement de la valeur intrinsèque du livre, de ce qu'il contient et même de ce qu'il ne contient pas.

Dans le passé, le succès de la *Deffence* fut dû tout ^{à la fois} ~~ensemble~~ aux circonstances particulières qui marquèrent son apparition, au nom et au génie de l'auteur, à la nouveauté de l'ensemble de la doctrine, à la polémique qui en résulta, aux œuvres immortelles qui s'y rattachent. Dans le présent — car jamais on n'a autant étudié, analysé, disséqué la *Deffence* que de notre temps — il est dû principalement à ce fait qu'à chaque renouveau de la poésie française, en 1820, en 1865 aussi bien qu'aujourd'hui, Romantiques, Parnassiens, Symbolistes se sont visiblement inspirés ou réclamés du manifeste de Joachim.

Commençons donc par le commencement, et avant de l'examiner au point de vue critique, faisons l'historique de cet opuscule.

I

Si l'on sait exactement à quelle époque il parut (avril 1549) on ne sait rien ou à peu près rien des conditions dans lesquelles il fut publié, Joachim, contrairement à ce qu'il fit pour l'*Olive* et le *Recueil de poésie*, ayant négligé de nous renseigner sur ce point.

En l'absence de documents officiels et précis, on en est réduit aux conjectures. De là tant de versions contradictoires. Qu'on me permette de donner ici la mienne.

Dans la seconde moitié de l'année 1548, un libraire de Paris nommé Gilles Corrozet mit en vente un petit volume intitulé : *Art poétique françois pour l'instruction des jeunes studieux et encor peu avancez en la Poésie françoise* (1). Cet ouvrage n'était pas signé, mais au bout de quelques jours ce ne fut un mystère pour personne qu'il était de Thomas Sebillet ou Sibilet, avocat, lequel, tout en plaidant, cultivait les Muses. C'était la première fois peut-être qu'un traité de ce genre était édité en français ; la curiosité publique en fut d'autant plus excitée, que, parmi les idées qui y étaient exprimées, quelques-unes et non des moindres avaient déterminé le groupement des jeunes poètes qui s'était formé autour de Dorat, principal du collège Coqueret. Où Sibilet les avait-il prises ? étaient-elles siennes ? les avait-ils trouvées dans les deux ou trois recueils de vers où elles étaient éparses et se les était-il appropriées ? ou bien s'était-il fait l'écho complaisant et opportun des disputes littéraires qu'il avait entendues dans le quartier des Écoles entre les partisans de Marot et ceux de la poésie nouvelle représentée timidement par

(1) Le privilège de cet ouvrage est du 25 juin 1548. L'épître au lecteur du 27 juin.

Jacques Peletier et bruyamment, résolument, par les camarades de Ronsard ? Toutes les suppositions sont permises, mais je crois bien aussi qu'il avait été renseigné et quelque peu catéchisé par Étienne Pasquier, son ami intime (1), qui, à son retour d'Italie, s'était enrôlé sous la bannière de Ronsard. Toujours est-il qu'un jour les compagnons de la docte Brigade eurent la surprise de voir que leur programme leur revenait du dehors, dans sa partie essentielle, en belles lettres moulées et dans un livre qui, pour comble d'ironie, avait l'air d'avoir été écrit à leur adresse.

Sibilet appartenait à l'école de Clément Marot et conseillait au novice de s'inspirer de ce maître et de ses émules, qu'il qualifiait de « bons classiques auteurs ». Cependant, son admiration pour eux n'était pas aveugle et sans réserve, elle était même sur certains points très éveillée et très clairvoyante. Sibilet trouvait par exemple — mais Peletier du Mans l'avait dit avant lui — que le fond qu'ils avaient exploité en commun était épuisé ou tout près de l'être, qu'il était temps d'abandonner le rondeau, le lai, le virelai, la ballade, qui n'en pouvaient plus, et de cultiver les nouveaux genres : le sonnet, l'ode et l'épopée qu'il appelait « le grand œuvre ». A la vérité il ne répudiait pas tout ce qui était mauvais dans la poésie marotique ; la rime équivoque le séduisait encore, et le meilleur moyen d'enrichir notre langue était encore à ses yeux la traduction littérale et servile des Latins et des Grecs, mais il se faisait une très haute idée de la poésie et du rôle du poète : la poésie pour lui était un art sacré dont la source était toute religieuse ; le poète n'était pas, ne devait pas être un simple rimeur : c'était un homme inspiré qu'avait touché le feu divin et qui n'écrivait pas pour « le rude et ignare populaire ».

On le voit par ce résumé succinct, le corps de doctrines, qui peu

(1) Pasquier avait rencontré Sibilet en Italie vers 1547. Il lui a dédié sa *Lettre III : Si les Romains ont été supérieurs aux anciens Gaulois, soit au fait des armes ou des lettres*.

de temps après allait se faire jour d'une façon si éclatante dans la *Deffence et illustration de la langue françoise*, était là en germe, comme le diamant qui pour briller ne demande qu'à être dégagé de sa gangue.

Quel effet produisit au collègue Coqueret la lecture de cet *Art poétique* ? Il est aisé de s'en rendre compte. Quand on croit avoir inventé quelque chose dont on attend la gloire ou la fortune, il est toujours désagréable de se voir devancer par un concurrent. Je pense donc qu'après avoir lu et discuté l'ouvrage de Thomas Sibilet, nos amis de la Pléiade se consultèrent sur le parti qu'il convenait de prendre. Ils en avaient deux : ou garder le silence, chacun se réservant d'exposer son esthétique dans l'avant-propos de son premier volume de vers, ou répondre par un manifeste dans lequel serait développée tout au long la pensée de l'École. Si Joachim ne s'était pas trouvé là, on peut être sûr que c'est le parti du silence qui l'aurait emporté, car aucun de ses camarades n'était de force et ne se sentait de taille à engager avec les partisans de Marot et de Saint-Gelays une lutte qui risquait fort de devenir très vive. Mais Joachim était là, qui n'aspirait qu'à « mettre la plume au vent », tant il était impatient de cueillir dans la carrière des lettres, où il venait d'entrer, les lauriers verts que sa mauvaise santé l'avait empêché de cueillir, à l'exemple de Langey, dans la carrière des armes. Comme il était sur le point de publier l'*Olive* avec « une épître et petit avertissement au lecteur » (1), il proposa à ses amis de ramasser la balle qu'on leur avait jetée par dessus les murs du collège et de la renvoyer dans le camp ennemi. Cette proposition fut acceptée avec d'autant plus d'enthousiasme que, si personne n'avait osé la faire, chacun espérait retirer quelque avantage de la dispute qui allait s'ouvrir entre les deux écoles rivales. Et voilà comment l'épître projetée au lecteur de l'*Olive* devint

(1) Préface de la seconde édition de l'*Olive*.

le manifeste de la *Deffence* et comment ce fut Joachim et non Ronsard qui en fut le rédacteur.

II

M. Ferdinand Brunetière, qui a tant fait pour entretenir le culte de la Pléiade parmi la jeunesse universitaire, disait récemment dans un article vigoureux sur la *Deffence* que, « sans pouvoir le prouver, il ne doutait pas que Ronsard y eût mis la main », et il priait le lecteur de « comparer notamment le chapitre intitulé : *du Long Poème François* à la seconde préface sur la *Françiadé* qu'on a retrouvée dans les papiers de Ronsard, mais qu'il n'a publiée lui-même dans aucune édition de ses œuvres (1) ».

Eh bien, j'ai voulu relire ces deux morceaux, et si j'ai trouvé dans la préface de Ronsard — et le contraire eût été surprenant, et cela ne prouve rien, attendu que cette préface est postérieure de plus de vingt ans à la *Deffence* et à l'*Art poétique* de Peletier qu'il ne faut jamais oublier — si j'y ai trouvé, dis-je, des idées qui sont dans le chapitre du *Long Poème* de Joachim et dans d'autres, une chose m'a surtout frappé, c'est la dissemblance de leur style. Le caractère principal de la *Deffence*, son mouvement, son allure géné-

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} janvier 1901. — M. Émile Faguet qui, dans la question, semble s'en être rapporté à l'opinion insuffisamment éclairée de Sainte-Beuve, est plus affirmatif encore et ne craint pas de dire dans son livre sur le *Seizième siècle*, si intéressant malgré tout, et par endroits si neuf, que la *Deffence et illustration* « est de lui (Ronsard) autant que de du Bellay » (p. 202). Je crois avoir réfuté victorieusement cette assertion dans la *Vie de Joachim* par d'autres arguments que ceux que je donne ici. J'en ajouterai un dernier pour conclure : Si la *Deffence* était l'œuvre de Ronsard autant que de Joachim, comment se fait-il que le premier ait laissé au second l'honneur de la signer et n'ait jamais réclamé sa part ? Le désintéressement de Ronsard en cette affaire serait d'autant plus extraordinaire qu'il ne l'a pratiqué ni dans l'invention de l'Ode ni dans celle de l'Alexandrin où cependant son rôle d'initiateur est si contestable.

rale sont plutôt ceux d'un discours, et d'un discours *improvisé*, — je prends ce mot dans le sens où l'entendent les orateurs et non dans le sens de *hâtif* que lui donne M. Brunetière ou dans celui de *bâclé* que lui donne M. Chamard. La préface de la *Franziade* a-t-elle ce caractère, ce mouvement, cette allure ? Évidemment non. C'est un beau morceau de littérature où l'art n'a rien laissé à l'improvisation, et quant à l'éloquence qui y règne, car il y en a, elle ne coule point de source comme celle de Joachim, elle sent le travail de la lime.

Je n'apprendrai pas, en effet, à M. Brunetière que, de même qu'il y a deux sortes d'orateurs : ceux qui improvisent et ceux qui écrivent leurs discours, il y a aussi deux sortes d'écrivains : les spontanés et les laborieux. Les premiers laissent courir leur plume devant eux comme si elle était tenue par une autre main que la leur et comptent sur l'inspiration pour aller jusqu'au bout de leur ouvrage.

De là des hauts et des bas qu'on ne rencontre point chez les autres. Quand ils ne sont pas inspirés, ce qu'ils écrivent est plutôt médiocre ; quand ils le sont, il n'y a pas à dire, ils laissent voir le démon qui les a possédés. Leurs phrases ne sont peut-être pas toujours d'une correction irréprochable, et la propriété des termes qu'ils emploient laisse quelquefois à désirer, mais ils ont des élans, des cris, des trouvailles, des bonheurs d'expression, que procure assez rarement la recherche, et si, dans le flot tumultueux et confus des idées qui se pressent sous leur plume, ils passent souvent de l'une à l'autre, sauf à y revenir plus loin, ils n'en donnent pas moins, malgré ce désordre qui n'est pas toujours chez eux un effet de l'art, la sensation et comme le frisson du beau.

Les laborieux, au contraire, n'abandonnent rien au hasard de l'inspiration ; ils ne s'en tiennent pas au premier jet qui le plus souvent renferme la flamme, mais au risque de l'éteindre, ils développent, ils amendent, ils corrigent ; ils appellent la rhétorique et

la lime à leur secours ; entre la nature et l'art ils n'hésitent pas, ils donnent la préférence à l'art. Leurs idées sont mieux enchaînées, leur argumentation plus forte, leurs conclusions mieux déduites, et si leur style change avec l'âge, contrairement au style des spontanés qui est toujours le même (1), leur langue qui étonne par sa richesse est travaillée, ciselée, polie comme un bijou.

Les spontanés se nomment Joachim du Bellay et Lamartine. Les laborieux, Ronsard et Victor Hugo. Ce n'est pas le caprice ou la fantaisie qui me fait rapprocher ici ces quatre grands noms. Ils s'appellent et se répondent, comme des échos, d'un siècle à l'autre. Lamartine continue Joachim — comme Victor Hugo continue Ronsard — et nous aide à le mieux comprendre. Ils ont tous deux la même spontanéité, la même façon de voir, le même style *doux-coulant*, facile et négligé, qu'ils s'expriment en vers ou en prose. Et c'est grâce à cette facilité et, si l'on veut, à cette négligence, que Joachim a pu écrire, dans le court espace de dix ans qui représente toute sa vie littéraire, les sept ou huit recueils de vers français et latins qui forment son bagage poétique.

Ronsard n'a donc pas mis la main, à proprement parler, au manifeste de la *Deffence*. Est-ce à dire qu'il n'y collabora d'aucune manière ? soutenir cette thèse serait absurde, et, comme dit le proverbe, qui veut trop prouver ne prouve rien. Évidemment Ronsard aida Joachim de ses conseils et fit passer dans cet ouvrage des théories qui étaient plutôt les siennes que celles de son ami (2).

(1) Il est remarquable, en effet, que le style de Joachim et de Lamartine, que je cite ici comme exemples, est demeuré à peu de chose près dans tous leurs ouvrages ce qu'il était déjà dans l'*Olive* et les *Méditations* ; tandis que celui de Ronsard et de Victor Hugo a changé d'une œuvre à l'autre. Comparez pour vous en rendre compte les *Odes* de Ronsard, voire les *Amours* de Cassandre à ses dernières œuvres ; et les *Odes et Ballades* aux *Feuilles d'automne* et à la *Légende des siècles*.

(2) Il est clair, en effet, que Joachim exprimait l'opinion de Ronsard plutôt que la sienne, quand il proscrivait de la manière que l'on sait la traduction des

Mais là dut se borner sa collaboration. La part qui lui revient de ce chef est donc assez mince. J'en dirai autant de celle de Dorat. Peut-être est-ce lui qui fournit à Joachim les citations, avouées ou non, de Quintilien, de Cicéron, d'Horace et des autres, qui illustrent le texte de la *Deffence* et constituent le plus clair de son appareil scientifique ; peut-être aussi le guida-t-il dans l'élaboration des chapitres qui ont trait à la langue, bien qu'ils soient assez pauvres, mais son action ne dut pas s'exercer beaucoup plus loin. Si Dorat et Ronsard y avaient collaboré directement, effectivement et la plume à la main, la *Deffence* serait mieux digérée et mieux conduite ; l'ordonnance en serait moins trouble, et les différentes parties mieux proportionnées. Encore se trompe-t-on, selon moi, quand on croit se trouver en présence d'un texte hâtif et bâclé. Pour avoir été écrit tout d'une traite, le manifeste de la Pléiade n'en fut pas moins l'objet d'une étude sérieuse et approfondie. Songez qu'il s'écoula de huit à dix mois entre la publication de l'*Art poétique* de Sibilet et la *Deffence* de Joachim ! Ce qui peut donner à ce dernier ouvrage l'apparence d'une chose hâtive, c'est que, comme je le dis plus haut, il produit l'effet d'un discours *improvisé* ; qu'il se ressent de la jeunesse de l'auteur dont c'était le début et qui, ne l'oublions pas, avait alors vingt-cinq ans à peine ; que nous le jugeons sans nous en rendre compte avec tout notre acquis et qu'on

poètes anciens, puisque deux ans après la publication de la *Deffence* il traduisait plusieurs chants de l'*Enéide*. Il est clair aussi que, dans le chapitre qui a trait au rythme, en gardant le silence sur l'alexandrin, il marquait le mépris de Ronsard pour ce vers, puisque Ronsard trouvait qu'il sentait la prose et lui préférerait le décasyllabe (Cf. la 2^e préface de la *Franciade*), tandis que lui, Joachim, dès 1549, se servait de l'alexandrin pour écrire le *Poète courtisan*.

En ce qui concerne la théorie de l'imitation des anciens, les Italiens compris, Joachim n'aurait pas eu besoin d'entrer au collège Coqueret pour l'introduire dans la *Deffence* ; elle était tout au long dans la préface de l'*Art poétique* d'Horace par Peletier et dans les *Œuvres poétiques* du même, et c'est évidemment Peletier qui lui montra la route de l'Italie avec ses sonnets traduits de Pétrarque, comme c'est lui qui lui avait appris le sonnet et l'ode.

y relève d'un chapitre à l'autre des contradictions qui s'expliquent, une fois qu'on est averti, par la divergence des opinions littéraires qui se débattaient au collège Coqueret et par les hésitations qui en résultaient (1). Mais en dépit de ses manques et de ses imperfections, la *Deffence* n'en est pas moins une œuvre belle et forte et d'un grand souffle ; aussi a-t-elle résisté au temps et se lit-elle encore avec intérêt, voire avec fruit.

Quand elle fut sur le point de paraître, Joachim voulut qu'elle reçût tous les sacrements. A cet effet, il la dédia au Cardinal, son cousin, tant pour lui marquer son admiration, que pour répandre sur son manifeste un peu de son prestige, et puis il demanda à Dorat de lui donner l'estampille du collège Coqueret — ce qu'il fit dans les quelques vers grecs qui lui servent d'épigramme. Cette estampille avait une grande importance au point de vue du succès du livre, car, tout en révélant dans son épigramme le nom et les origines de l'auteur, lequel s'était contenté d'y mettre ses initiales, Dorat laissait supposer que la *Deffence* exprimait la pensée du groupe dont il était le précepteur, et les manifestes de cette nature ont toujours eu plus de retentissement en France quand ils ont revêtu, ne fût-ce qu'en apparence, un caractère collectif. Croit-on, par exemple, que les *Provinciales* et la préface de *Cromwel*, malgré tout le génie de leurs auteurs, auraient obtenu tout de suite le même succès, si derrière le nom de Pascal et celui de Victor Hugo

(1) Pourquoi, par exemple, la rythmique de la *Deffence* est-elle muette sur l'enjambement qui a une si grande importance dans la versification et que Joachim a pratiqué si heureusement dès le premier jour ? Parce que Ronsard « était d'opinion, en sa jeunesse, que les vers qui enjambent l'un sur l'autre n'étaient pas bons en notre poésie ». Toutes fois, dit-il, j'ay cognu depuis le contraire par la lecture des autheurs grecs et romains, comme,

Lavinia venit
Littora.....»

(2^e préface de la *Franciade*).

on n'avait pas aperçu ou cru apercevoir les Solitaires de Port-Royal et la bande des Jeune-France de l'École romantique? Eh bien, la *Deffence* de Joachim du Bellay alla pour la même raison tout de suite aux nues, je veux dire qu'aussitôt parue, tout le monde s'en occupa, les uns pour la louer, les autres pour la critiquer.

III

La critique ne manqua point à la *Deffence* ; il est vrai que Joachim l'avait provoquée comme à plaisir en donnant à son manifeste un petit air de pamphlet qui n'a jamais nui en France au succès des ouvrages de plume, car dans les disputes littéraires qui dépassent en général son entendement, la galerie ne s'intéresse guère qu'aux personnalités mises en cause, et Joachim avait dit son fait à tout le monde : j'entends, comme de juste, à tous ceux qui tenaient le haut du pavé en poésie. M. Émile Faguet trouve même qu'il se laissa emporter trop loin par une sorte de fougue scolaire qui n'était guère la sienne (1). Ce n'est pas mon avis. Comme presque tous les esprits primesautiers, Joachim était un fougueux, sans compter qu'il avait du sang militaire dans les veines. Il ne fit donc, selon moi, que céder à son naturel, quoiqu'il l'ait forcé quelque peu et à dessein, en attaquant comme on sait « les reblanchisseurs de murailles qui jour et nuit se rompent la teste à imiter » et en dénonçant les *épisseries* des mauvais rimeurs de l'école de Marot. C'est Thomas Sibilet qui paraît avoir riposté le premier. Il ne pouvait pas s'abstenir après avoir été directement, personnellement, pris à partie par Joachim qui, sans le nommer, s'était plu à copier quelques-unes de ses expressions et même à blâmer

(1) *Le Seizième siècle*, p. 215.

comme mal coupé le dernier vers du *Sonnet à l'Envieux* qui précédait son *Art poétique* (1).

Sibilet profita de la traduction de *L'Iphigénie* d'Euripide qu'il publia à la fin de l'année 1549 (2) pour répondre à l'auteur de la *Deffence* et, afin de donner plus de piquant à sa riposte, il s'efforça de le faire sur le ton cavalier et frondeur qui était celui de Joachim. « Cette mienne mignardise, disait-il dans l'épître aux lecteurs, a l'aventure déplaira à la délicatesse de la délicatesse de quelques hardis repreneurs : mais si je say que la friandise vous en plaise, ce me sera plaisir de leur déplaire en vous plaisant. » Cela voulait dire en bon français qu'il n'avait cure du sentiment de du Bellay sur la *version*. Et puis, comme il n'y a point de bonne réplique sans une pointe personnelle, il se moquait de la prétention que Joachim avait affichée de n'écrire que pour « une affectée demye-douzaine des estimés princes de notre langue » et de gagner l'immortalité avec ses petits ouvrages.

En résumé la réponse de Sibilet n'était pas bien méchante. Tout autre fut celle de Guillaume des Autelz. Il appartenait à l'école poétique de Lyon et était cousin de Pontus de Tyard. En cette double qualité, l'admiration que Joachim avait exceptionnellement témoignée pour Maurice Scève, chef reconnu de l'école lyonnaise, aurait pu lui tenir la langue, mais, outre que des Autelz était, lui aussi, d'une nature belliqueuse, il avait été révolté du mépris que professait Joachim pour les anciens genres et quelque peu contrarié encore dans ses goûts pour les traductions. Et il avait saisi la première occasion pour s'expliquer là-dessus avec son éloquence et sa franchise accoutumées (3). Il faut dire aussi que

(1) Voici ce vers : « Sinon que tu en montres un plus seur ».

(2) *L'Iphigène d'Euripide poète tragiq., tourné de Grec en François* par l'auteur de *l'Art Poétique*. . . Paris, Gilles Corrozet, 1549. Privilège du 13 novembre 1549.

(3) *Réplique aux furieuses défenses de Louis Meigret*. Lyon, Jean de Tournes et

l'article de l'imitation des anciens était tout à la fois le fort et le faible de la doctrine que soutenait la *Deffence* ; le fort, en ce sens que Joachim rompait délibérément avec une tradition qui, pour avoir eu le mérite et l'honneur d'initier plusieurs générations aux beautés des langues anciennes, ne pouvait en se continuant que nuire au développement naturel et original de la nôtre ; le faible, en ce sens que Joachim, faute de s'être expliqué clairement, avait l'air de ne pas savoir au juste ce qu'il voulait. Et de fait, en proscrivant la traduction des anciens, et en poussant tout à la fois à les imiter, il semblait se contredire, mais la contradiction n'était qu'apparente et quand on va au fond de sa théorie il est facile de voir qu'entre traduire et imiter il y avait dans son esprit une différence profonde. Comme l'a très bien définie M. Émile Faguet, l'imitation, telle que Joachim l'entendait, n'était que l'*innutrition*.[✓] Il voulait que l'écrivain se pénétrât par ses lectures des grandes pensées et des sentiments qui sont dans les auteurs, afin de « les laisser sortir de lui, sans y songer et sans le vouloir, tout imprégnés de lui-même et devenus siens par le long commerce » (1). Mais comme il le comprenait mieux qu'il ne l'exprimait, sa théorie, même après l'application assez heureuse qu'il en avait faite dans l'*Olive* (2), ne contenta aucun de ses adversaires, et Barthé-

Guill. Gazeau, 1550. — Des Autelz était alors en dispute avec Meigret à propos de l'orthographe.

(1) *Le Seizième siècle*, p. 214.

(2) D'aucuns diront peut-être, après avoir lu les très curieuses recherches de M. Vianey sur les *Sources italiennes de l'Olive* (Mâcon, Protat frères, 1901), que Joachim, contrairement à son assertion, traduit plus qu'il n'imita de mémoire. Ce n'est pas mon avis, et d'ailleurs peu importe qu'il ait imité de mémoire ou le livre sous les yeux. Si quelques-uns des sonnets de l'*Olive* ont été traduits littéralement et vers par vers de l'Arioste, de Pétrarque ou de poètes italiens plus ou moins obscurs, la plupart des autres ne sont en somme que des adaptations où avec un goût exquis, au fur et à mesure qu'il en avait besoin, il s'est servi de mots, de figures et d'images qu'il avait butinés un peu partout. Ainsi fait

lemy Aneau ne manqua pas de la critiquer à son tour dans le *Quintil Horatian*, resté célèbre à plus d'un titre.

Ce *Quintil Horatian*, publié à Lyon sous le voile de l'anonyme, dans le courant de l'année 1550, on a cru jusqu'en ces derniers temps qu'il était de Charles Fontaine, poète lyonnais qui jouissait au seizième siècle d'une certaine réputation. Cette croyance paraissait d'autant plus fondée, que Joachim avait clairement désigné Fontaine dans la phrase de la *Deffence* où il s'écrie: « O combien je désire voir sécher ces *Printems...* tarir ces *Fontaines!* » et que le *Quintil* était suivi d'un quatrain de LA FONTAINE A I.D.B.A. (1). Cependant M. Henri Chamard a démontré il y a trois ans (2) que le véritable auteur de ce pamphlet n'était autre que Barthélemy Aneau, lequel à cette époque dirigeait le collège de la Trinité de Lyon; pour ma part, j'en étais convaincu depuis que M. de

l'abeille, ainsi ont fait nombre de poètes et d'écrivains de toute langue qui passent pour très originaux. N'est-ce pas Molière qui disait : Je prends mon bien où je le trouve ? Le difficile n'est pas de s'habiller avec les plumes des autres, mais de s'en faire un vêtement dont la coupé particulière, la couleur et la forme constituent une nouveauté. Eh bien ! Joachim, fidèle en cela à ses principes, par un procédé qui n'avait encore jamais produit de pareils résultats, a doté la littérature française de poésies qu'on peut tenir pour originales, parce que, si le fond ne lui appartient pas en propre, la forme est bien à lui, et que, en poésie, la forme est la chose principale, essentielle. Même quand il s'est contenté de traduire, bien loin d'avoir *trahi* la pensée de son modèle, il l'a rendue avec tant d'art et de bonheur, que l'original ne vaut souvent pas l'adaptation ou la copie. En veut-on la preuve ? On n'a qu'à comparer le sonnet 113 de l'*Olive* au texte italien de Bernardino Daniello à qui Joachim l'a emprunté. Je m'étendrai tout au long sur ce sujet dans le commentaire de l'*Olive*.

(1) Voici ce quatrain :

Jamais si tost ne t'aura
Claire eau de ma fontaine vive,
Que legier feu esteinct sera
De l'huyle obscur de ton olive

(2) *Rev. d'hist. litt. de la France*, 15 janvier 1898.

Nolhac (1) avait publié la lettre de Charles Fontaine à Jean de Morel où il se défend d'avoir écrit le *Quintil* et où il accuse formellement Aneau d'en être l'auteur responsable. De quelle date est cette lettre si importante ? M. Chamard croit qu'elle est du mois d'avril 1550. Je n'en suis pas aussi sûr que lui. En tout cas, il est assez curieux que ni Morel, ni Joachim, ni Fontaine n'aient cherché à détruire la légende en rejetant publiquement la responsabilité de ce libelle sur la « beste masquée » (2) qui n'avait pas eu le courage de le signer (3). Car il n'y a pas à en douter une seule minute, si la chose avait été ébruitée comme elle aurait dû l'être, Claude de Buttet qui, en 1554, attaqua si violemment Aneau dans son *Apologie pour la Savoie* (4) publiée la même année à Lyon, n'aurait pas manqué de lui lancer le *Quintil* à la tête, étant donné surtout qu'il le traite d'âne en jouant sur son nom, et que, de son côté, dans une phrase du *Quintil*, Aneau disait à Joachim : « Tu fais celui qui cherche son âne et est monté dessus. »

(1) *Lettres de Joachim du Bellay* publiées d'après les originaux. Charavay, 1883.

(2) En se servant de cette expression dans la seconde préface de l'*Olive*, Joachim semble avoir voulu désigner l'auteur du *Quintil*, mais savait-il au juste qui il était ? J'en doute encore.

(3) Après cela peut-être qu'Aneau en avait été empêché par ses fonctions de principal, puisqu'il ne les résigna qu'en 1551 ; mais ce n'était pas une raison pour laisser croire par le quatrain ci-dessus que le *Quintil* était de Ch. Fontaine, et je comprends que celui-ci, dès qu'il fut informé qu'on le lui attribuait, se soit empressé de protester auprès de Morel qu'il savait lié avec Joachim.

(4) *Apologie de Marc Claud. de Buttet pour la Savoie contre les Iniures et calumnies de Bartholomé Aneau*. A Lyon, chez Angelin Benoist M. V. LIII. — M. Henri Chamard n'ayant rien dit de cet ouvrage dont la teneur nous a été révélée par M. F. Mugnier dans son étude sur Claude de Buttet (*Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXV), il est bon que je rappelle ici les circonstances dans lesquelles il fut écrit.

Au mois de février 1536 (1535, suivant le style français), François I^{er} avait envahi la Savoie et l'avait réduite en province française au détriment de son oncle, le duc Charles III. Le conquérant y avait trouvé la justice administree par des

Ce Barthélemy Aneau, que Buttet appelle « Vulcan, boîteux fait en despit du ciel » n'était certes pas le premier venu. Né à Bourges où il avait étudié sous Melchior Wolmar, qui fut le maître de Th. de Bèze et de Calvin, il était venu à Lyon en 1529 et avait commencé par enseigner la rhétorique au collège de la Trinité de cette ville. Devenu principal en 1540, il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort arrivée en 1561, après les avoir quittées volontairement pendant sept années consécutives, de 1551 à 1558. « Exclusivement dévoué au culte des lettres, dit M. F. Buisson, Aneau partageait ses loisirs entre la muse latine et la muse française. Il trouva un jour chez un de ses amis, l'imprimeur Mathias Bonhomme, une suite de gravures destinées à illustrer des *emblèmes* perdus. Il en devina le sens et en refit le texte en distiques latins parfois aussi crus que les images elles-mêmes : c'est la *Picta poesis*. Ses essais

tribunaux de diverses sortes, au-dessus desquels le *Conseil résident* de Chambéry qui appliquait dans ce pays de droit écrit, les lois romaines et la procédure de *Statuta Sabaudie* d'Amédée VIII et de ses successeurs. En remplacement de ce *Conseil*, dont les membres s'étaient dispersés, le roi de France établit à Chambéry un Parlement et l'y maintint malgré les efforts des magistrats grenoblois pour englober la Savoie dans le ressort du Parlement de Dauphiné. Ce pays participa heureusement aux bienfaits de l'édit de Villers-Cotterets (février 1539) par lequel François I^{er} prescrivit entre autres l'emploi de la langue française dans les actes reçus par les notaires, dans la procédure civile et criminelle et dans les décisions judiciaires. Et à la Restauration de 1559, après son mariage avec Madame Marguerite, le duc Emmanuel-Philibert s'empressa de promulguer un édit renouvelant cette prescription. Entre temps elle avait déchaîné au Parlement de Chambéry une guerre scandaleuse, et c'est pour y mettre fin que les membres de ce Parlement élaborèrent le règlement intitulé : *Stile et reiglement sur le fait de la Justice*, qui fut imprimé à Lyon en 1554 avec une préface de Barthélemy Aneau. Mais Aneau ne fit que jeter de l'huile sur le feu en accusant les lois de la Savoie et leurs représentants d'avoir laissé les crimes impunis jusqu'à l'arrivée des magistrats français, et cela sous couleur de plaider la cause du *français* sur le dos du *latin*.

D'où l'intervention de Claude de Buttet dans ces singuliers débats et la publication de son *Apologie pour la Savoie*.

poétiques ont ce mérite et ce réel intérêt d'être un effort, en somme très intelligent, et à coup sûr très nouveau pour assouplir la langue populaire et faire passer dans l'usage commun la fleur de l'antiquité (1). »

M. Demogeot, qui a consacré au collège de la Trinité une notice si intéressante (2), ajoute : « A une connaissance profonde des lettres grecques et latines il joignait une éloquence facile, un abord gracieux. Il faisait des vers latins, durs d'abord, mais ingénieux ; des vers français où l'esprit manquait moins que le naturel. — Arrivait-il à Lyon un accident, Aneau le racontait ; un prince, Aneau le haranguait ; une sottise, Aneau s'en moquait ; une fête, il en réglait les préparatifs. » C'est ainsi qu'après avoir achevé l'impression du *Stile du Parlement de Savoie*, Pierre de Portonaris et Jean Pidic, imprimeurs lyonnais, le chargèrent d'en écrire la préface. Par malheur Aneau avait la main lourde ; le pion qu'il s'était montré dans le *Quintil* reparut dans cette préface d'une manière si injuste, si maladroite, que les magistrats du Parlement de Chambéry la firent supprimer de tous les exemplaires, et que Buttet en prit texte pour exécuter son auteur dans l'*Apologie pour la Savoie*, qui est encore plus un pamphlet qu'une apologie. Je dis bien pour l'exécuter, car le poète savoisien, comme s'il avait prévu la fin tragique d'Aneau, lui criait à la fin de son libelle : « Va doncque et cherche un autre chemin et n'espère plus aucun confort de ce magnanime Lyon ou tu te caches, car cognoissant quel homme tu es, et te reputant indigne de son ombre, luy-mesme à belles dents et pattes te demembrera. » On sait que Barthélemy Aneau, qui passait pour avoir fait du collège de la Trinité un foyer d'hérésie, fut massacré dans une émeute occasionnée par les ligueurs, le 5 juin 1561, jour de la Fête-Dieu.

(1) *Sébastien Castellion*, t. I, p. 22-23.

(2) *Revue du Lyonnais, Lyon ancien et moderne*, 1838, t. I, p. 409.

VI

Analysons maintenant le *Quintil*. Cela nous permettra de souligner du même coup les défauts de la *Deffence*. Aneau, comme pour se faire la main et montrer le bout de l'oreille du régent qu'il était, commence par chicaner Joachim sur le titre de son livre qu'il trouve « de belle parade, magnifique promesse et grande attente » mais faux ; puis, à propos du mot *Deffence* qu'il lui reproche d'écrire par deux *f* et un *c*, il s'en prend à son orthographe qui est, en effet, singulièrement fantaisiste. Nous y reviendrons tout à l'heure avec l'auteur du *Quintil*. Les quatre lettres initiales dont Joachim a signé son livre et l'épître dédicatoire au Cardinal sont également l'objet des railleries de Aneau. Pourquoi ces quatre lettres que « quelque lourdaud » peut traduire de façon irrévérencieuse, comme celui qui traduisait S.P.Q.R. par : *Stultus. Populus. Querit. Romam*, ou encore l'écriveau de Pilate sur la croix : I.N.R.I. par : *Je n'y retournerai jamais ?* L'épître au Cardinal lui fait l'effet « d'un nain qui pour atteindre hault monte sur ses eschaces ». On n'est pas plus gracieux. Et quant au mot PATRIE qui figure dans cette épître et que Joachim répètera plusieurs fois dans le cours de son opuscule, Aneau trouve que « ce nom obliquement entré en France avec les autres corruptions italiques » est inutile. « Qui a Pays n'a que faire de Patrie ». Ce n'est pourtant pas la même chose, et je m'étonne que le pion de la Trinité qui savait son Virgile n'ait pas compris le sens qu'y attachait Joachim. Mais il suffisait que le mot fût neuf — car si Joachim n'eut pas le mérite de l'inventer⁽¹⁾, il eut l'honneur de le mettre

(1) Littré a trouvé le mot Patrie dans le chroniqueur Jean Chartier, mort en 1462, ce qui prouve qu'il était déjà employé au XV^e siècle.

en usage — il suffisait, dis-je, que le mot fût neuf ou parût l'être pour être critiqué et rejeté par Aneau. Petites chicanes en somme et qui, dans le *Quintil*, ne sont que ce qu'on appelle les bagatelles de la porte. Glissons donc et suivons notre censeur dans l'examen du fond même de la *Deffence*.

Sur les divers chapitres dont se compose la première partie du livre, il est creux, insuffisant, quasi nul ; il n'émet aucune idée originale, il ne fait aucune critique sérieuse. Le chapitre de l'*Origine des langues*, qui donne tant à penser et sur lequel il y avait tant à dire, ne lui suggère qu'une réflexion juste; encore porte-t-elle uniquement sur le plan général du livre : il trouve que Joachim est inconséquent, que les chapitres et propos ne dépendent point l'un de l'autre, mais qu'ils ont été mis « comme ils venoyent de la pensée en la plume, et de la plume au papier ». Et c'est tout. Qu'en conclure ? que sur la question il n'en savait pas plus que l'auteur de la *Deffence*, et c'est vraiment trop peu. Sur les articles qui suivent, il se borne à relever les expressions qui lui paraissent impropres. Il a déjà relevé le mot *sourcil* employé « pour gravité ou arrogance (1), il relève à présent les expressions : *glaive couvert de sa gayne* « pour glaive enroillé, impoly et non forby... », *fameux poètes* dont l'épithète lui semble « déshonorable : car il se prend en mauvaise partie comme libelle fameux lieu fameux », *faix d'autres espauls* qui est à ses yeux une métaphore aussi lourde et grossière qu'un porte-faix.

Dans la seconde partie, qui traite de l'*Illustration de la langue française*, Aneau est plus heureux dans ses remontrances, tout en étant aussi vétilard. Il sent très bien ce qu'il y a de contradictoire à première vue dans la thèse de Joachim sur le moyen

(1) M. Person remarque que Voltaire a employé ce mot dans le même sens que Joachim : « Les sourcils de la fierté » (*Siècle de Louis XV*).

d'enrichir et illustrer la langue par l'imitation et non par la traduction des Grecs et des Romains. Il proteste contre « l'exhortation trop dédaigneuse » qu'il adresse aux poètes de laisser les vieilles poésies aux Jeux floraux de Toulouse et aux Puy de Rouen « lesquels ont tant fait pour l'entretien éternel de la Poésie française. » Il défend le rondeau, le virelai, la ballade et le chant royal que Joachim traite « d'épisseries », à cause de « la difficulté d'iceux Poèmes, qui ne sortent jamais de pauvre esprit » et sont de facture difficile. Pauvre raison, d'ailleurs. Il met ces poèmes anciens au-dessus des nouveaux que du Bellay préconise. L'ode ne lui dit rien qui vaille et lui fait l'effet de chanson — ce qui n'est pas trop mal vu ; quant au sonnet, son principal tort à ses yeux est d'être italien. Il fait un grief à Joachim, et cela est juste, de dédaigner l'épître comme incapable d'enrichir la langue, et d'enseigner au poète le mépris du vulgaire — ce qui n'est vrai qu'à moitié. Il n'admet pas que la satire soit autre chose qu'un coq-à-l'âne. A propos des églogues que Joachim conseille de chanter « d'une musette résonnante et d'une fluste bien jointe », il fait un procès à Ronsard qui, « très arrogamment, se glorifie avoir amené la Lyre Grecque et Latine en France, parce qu'il nous fait bien esbahyr de ces gros et estranges motz, strophe et antistrophe. Car jamais (par adventure) nous n'en oysmes parler. Jamais nous n'avons leu Pindar.... » (1) Il dit que l'hendécasyllabe n'a pas attendu d'être prôné dans la *Deffence* pour être employé sous le nom de décasyllabe (à l'instar des Italiens) dans les rondeaux, chapelets, épîtres, élégies, épigrammes et chants royaux. Sur la comédie et la tragédie en vers, il n'a que quatre lignes, encore est-ce pour nous apprendre qu'il connaît des tragédies assez bonnes et que, s'il ne connaît point de comédies, il ne confond

(1) Cela prouve que B. Aneau n'avait pas lu non plus les *Hymnes* pindariques de Luigi Alamanni qui ont servi de modèle à Ronsard pour ses *Odes*. (Cf. *Le Modèle de Ronsard dans l'Ode pindarique* par Joseph Vianey. Montpellier, 1901.)

point avec elles les farces et moralités. Il est d'avis, lui aussi, d'user de mots purement français, mais il estime que Joachim a mal observé son commandement en disant *vigiles* pour *veilles*; *songer* pour *penser*; *dirige* pour *adresse*; *pardonner* pour *espargner*; *aliene* pour *estrange*; *molestie* pour *ennuy*; *sinueux* pour *courbe*; *donner la dernière main* pour *mettre fin* et *parachever*, etc... », qui sont, dit-il, des expressions de son crû; en quoi il ne savait pas si bien dire, la plupart étant, en effet, des idiotismes angevins. Il défend aussi la rime équivoque comme « la plus exquise sorte de de ryme » qu'aient mise à la mode les Molinet, les Crétin et les Meschinot. Après avoir vengé les Traverseurs et les Bannys de liesse des sarcasmes de Joachim, il s'écrie qu'ils sont deux mille en France à avoir lu les Grecs, Latins, Italiens, Espagnols, Hébreux et Allemands. Et certes, il y a là de quoi nous faire rougir ! Trouverait-on mille personnes aujourd'hui connaissant toutes ces langues ? Enfin, après avoir reproché à Joachim de se contredire en faisant l'éloge de la traduction de l'*Électre*, par Baïf, il s'attaque à son orthographe, et j'ai bonne envie de lui donner raison, car l'auteur de la *Deffence* y a, par ma foi, trop « peu curieusement regardé. » Ronsard dit, dans l'avertissement de ses *Odes*, qu'il avait délibéré de suivre en l'orthographe de son livre la plus grande part des raisons de Louys Maigret. Je ne crois pas que Joachim ait jamais pris sur ce point un parti quelconque. En tout cas il s'en défend dans la seconde préface de l'*Oïve*. S'il approuve et loue grandement ceux qui, comme Jacques Peletier et Louys Maigret ont entrepris de réformer l'orthographe, en « voyant que telle nouveauté déplaist autant aux doctes comme aux indoctes, il aime beaucoup mieux louer leur intention que de la suivre. » Et comme pour nous montrer combien la question lui était indifférente, il a poussé la négligence ou la paresse jusqu'à écrire dans la *Deffence* le même mot de trois manières; à moins cependant que ce ne soit les imprimeurs qui lui aient joué ce mauvais tour, pour le

punir de s'en rapporter à leur bonne foi du soin de corriger ses épreuves. Et voilà ce qui m'a décidé, dans la réimpression de cet ouvrage et de ceux qui suivront, à ne pas adopter religieusement l'orthographe archi-fantaisiste des éditions originales des premières œuvres de Joachim. Peut-être même eussé-je été mieux avisé en la modernisant tout à fait. En agissant de la sorte, j'aurais certainement facilité à beaucoup la lecture de la prose et des vers de notre auteur, mais à la réflexion il m'a paru que j'enlèverais à sa phrase, avec la physionomie archaïque des mots dont il a usé, une partie de sa couleur et de son pittoresque, et j'ai suivi l'exemple de M. Becq de Fouquières, de préférence à celui de M. Marty-Laveaux. Ayant la bonne fortune de posséder la petite édition des œuvres complètes de Joachim, publiée à Rouen chez la veuve Thomas Mallard, en 1597, laquelle est une des plus estimées, j'ai cru bien faire en adoptant son orthographe, encore me suis-je permis de choisir, comme M. Becq de Fouquières, parmi les formes diverses d'un mot celle qui se rapprochait le plus de la prononciation et de l'orthographe actuelles.

V

Nous avons suivi pas à pas le censeur du *Quintil*. A présent que nous en avons fini avec sa leçon de grammaire, nous allons essayer de montrer dans la *Deffence* ce que, volontairement ou non, Aneau n'y a point vu.

Sibilet et lui terminent leur ouvrage critique en raillant Joachim de sa prétention à l'immortalité. J'accorde qu'il montait au Capitole un peu trop vite, mais comme la postérité a ratifié la haute opinion qu'il avait de son œuvre, nous aurions mauvaise grâce aujourd'hui à lui reprocher d'avoir pris au sérieux le *Cælo Musa Beat* qui fut sa première devise. D'autant qu'elle s'applique mer-

veilleusement au rôle de la poésie, tel qu'il le comprenait, à la noble mission qu'il assignait au poète, et que c'est précisément ce rôle, cette mission, qui constitue, à mon avis, la partie vraiment neuve et originale de la *Deffence et illustration de la langue françoise*.

Après avoir servi d'amuseur au public et prostitué son talent dans des œuvres indignes de lui, le poète devait être le prêtre de l'Art et le défenseur de la Patrie. Sa mission était donc double.

C'est « pour le devoir en quoi il est obligé à la Patrie », que Joachim a écrit la *Deffence*. Rien qu'à l'entendre tenir ce fier langage, on sent qu'il est de race militaire, qu'il appartient à une famille de chevaliers qui, durant des siècles, de père en fils, ont versé leur sang sur tous les champs de bataille où se joua la fortune du Pays, et qui, suivant l'expression pittoresque du cardinal du Bellay, avaient une fleur de lis dans le cœur. Et tout à l'heure, en l'entendant dire au poète : « Si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage », je ne pourrai me défendre du souvenir de Jeanne d'Arc et de la grande pitié qu'elle voyait au royaume de France. Jeanne d'Arc voulait bouter dehors l'Anglais qui était l'ennemi. Joachim, à son tour, veut chasser de la Cour et du territoire national les mauvais poètes qui l'occupent et la déshonorent. Et c'est à cette fin qu'il désire que soient « fouettés à la cuisine ceux qui abusent de la faveur des princes et grands seigneurs par la lecture de leurs petits ouvrages », ou qu'on leur donne « de l'argent pour se taire. »

Après cela, je veux bien que Joachim exagère et que les écuries d'Augias n'étaient pas si sales qu'il le dit. Tout n'était pas à blâmer certainement dans l'école de Marot — puisque c'est après Marot qu'il en a — ; il y avait du bon dans les anciens genres et des choses qui valaient mieux qu'« épicerie » dans les rondeaux, virelais et ballades auxquels il déclare la guerre. Mais quand Victor Hugo traitait Racine de vieille perruque, il exagérait lui aussi. On

ne fait de révolution salutaire qu'en faisant table rase, sauf à rendre justice plus tard aux dieux qu'on a vaincus, délogés, renversés. Et c'est un fait qu'en 1549, au moment où Joachim entra en lice, la poésie française, qui depuis la mort de Clément Marot était représentée surtout par Saint-Gelays, faisait triste figure à côté de la poésie italienne. Où était Arioste ? où était Pétrarque ? et Dante, le plus grand de tous, et Bembe, qui n'était pas le moindre ? Je comprends donc que Joachim ait eu honte de notre infériorité, de notre insuffisance, et que, dans son ambition et sa colère, il ait tourné les yeux vers l'Italie !

L'Italie ! ah ! certes, il n'avait pas eu besoin d'être excité par Ronsard et Baïf pour marcher à sa conquête. Avant même que Jacques Peletier du Mans lui eût révélé l'œuvre triomphante de Pétrarque, il était plein d'admiration pour elle. Il l'admirait à travers les œuvres d'art que ses sculpteurs et ses architectes avaient semées un peu partout, jusqu'au seuil de son petit Liré ; il avait toujours devant les yeux le grand Christ à la tunique d'or et à la couronne de comte qui illuminait la chapelle de la Bourgonnière (1) de son éclatante beauté... Sans compter que son frère René lui avait parlé souvent, dans les longues veillées de la Turmelière, de la campagne de Naples où ses ancêtres avaient suivi le roi René d'Anjou, du royaume de Piémont dont son cousin Langey fut le conquérant et le vice-roi, de Rome, enfin, sur les ruines de laquelle son autre cousin, le Cardinal, étalait l'orgueil de sa robe de pourpre !...

Mais pour le moment, l'Italie, aux yeux de Joachim, c'était le pays de Dante, de Pétrarque et d'Arioste et aussi celui de Virgile, d'Horace et d'Ovide. Car les Italiens, en prenant la place des

(1) Le château de la Bourgonnière, dont la merveilleuse chapelle Renaissance est encore intacte, est situé à 3 kilomètres de Liré. J'en parle longuement dans la *Vie de Joachim*.

Romains, les avaient continués dans les arts et les lettres, sinon dans les armes, et les papes qui étaient assis sur le trône des Césars avaient vu éclore et fleurir autour d'eux, surtout en Toscane, dans la longue nuit du Moyen-âge, un idiome nouveau qui ne ressemblait pas plus au latin du siècle d'Auguste que le français de la *Chanson de Roland*. Et certes, la langue de la *Divine Comédie*, du *Roland Furieux* et du *Canzonière* valait bien celle des *Odes* d'Horace, des *Métamorphoses* et de l'*Enéide*.

Pourquoi donc notre pauvre langue vulgaire qui avait donné de si belles promesses dans le *Roman de la Rose*, au lieu de s'épanouir dans des œuvres maîtresses comme l'italien, n'avait-elle produit depuis lors que des fleurs pâles, malades, dégénérées ? Parce que nos savants la dédaignaient et continuaient de penser et d'écrire en latin, et que nos rimeurs, au lieu de prendre la jeune poésie par la main et de la conduire sur les hauteurs où l'air et l'esprit sont plus purs, l'avaient promenée dans les bouges comme maître François Villon, ou sur les coteaux de Meudon comme maître Clément Marot et ceux de son école.

Mais ce n'était pas une raison pour désespérer de notre langue vulgaire. Elle était, tout comme une autre, capable de porter les plus hautes pensées, de s'élever vers les régions sereines. La preuve en était qu'Héroët et Maurice Scève venaient de chanter leurs amours sur le mode platonique. On n'avait d'ailleurs qu'à regarder du côté de l'Italie et qu'à suivre l'exemple de nos ancêtres les Gaulois, qui s'étaient enrichis des dépouilles de Rome.

Et voilà pourquoi Joachim pressait les poètes de renoncer aux rondeaux, virelais, chants royaux et ballades, qui suffisaient aux Jeux Floraux de Toulouse et aux Puits de Rouen, et de cultiver à la place le sonnet, l'ode, l'épopée, l'épigramme, la comédie et la tragédie, à l'exemple de l'Italie, des Latins et des Grecs. Seuls, le sonnet pouvait nous donner un jour où l'autre un Pétrarque, l'ode, un Horace, l'épopée et l'épigramme un Arioste et un Virgile,

la comédie un Aristophane et la tragédie un Sophocle et un Euripide. Qu'importait d'ailleurs, s'écriait Joachim, qui semblait prévoir l'infériorité de Ronsard dans *le long Poème*, qu'importait que le poète épique, au lieu d'arriver au premier rang, n'atteignît que le second, voire le troisième ! Sa tentative n'en serait pas moins glorieuse. Mais il fallait à tout prix abandonner la traduction qui, pour nous avoir rendu l'*Electre* de Sophocle, l'*Iliade* d'Homère, l'*Art poétique* d'Horace et quelques fragments du *Canzoniere* de Pétrarque, n'affranchirait jamais la langue et la laisserait serve de l'étranger. Et Joachim conseillait l'imitation, l'adaptation, l'innutrition, c'est-à-dire l'art de s'approprier, de s'assimiler les mots, les figures et jusqu'à la pensée d'autrui, tel que l'avaient pratiqué les Latins à l'égard des Grecs, les Italiens à l'égard des Latins, — tel aussi, qu'après la Pléiade et à son exemple, devaient le pratiquer nos écrivains cosmopolites. C'était le seul moyen de faire de notre pauvre langue vulgaire une langue noble et riche, et du triste « reblanchisseur de murailles » qu'était le rimeur ordinaire, un poète « qui me fera indigner, apaiser, éjouir, douloir, aimer, haïr, admirer, étonner, bref, qui tiendra la bride de mes affections, me tournant çà et là à son plaisir ».

La poésie désormais sera donc une œuvre d'art.

« Qui veut voler par les mains et bouches des hommes doit longuement demeurer en sa chambre, et qui désire vivre en la mémoire de la Postérité doit comme mort en soy-même suer et trembler maintefois. » Ce principe posé, ne nous étonnons pas si Joachim nous enseigne le mépris du vulgaire s'il veut que la poésie soit autre chose que de la prose rimée. Du moment que le naturel n'est plus suffisant en poésie, il va de soi que le poète digne de ce nom ne doit plus songer qu'à écrire pour une élite. Le peuple d'ici longtemps ne comprendra rien aux questions d'art et d'esthétique. Ce n'est pas pour lui évidemment que Virgile écrit l'*Enéide* ni Ovide les *Métamorphoses*. Aristophane faisait les délices

du peuple grec. Labiche et Béranger feront toujours les délices du nôtre, car le peuple n'aime que ce qui l'amuse, et le grand art est ennemi des contorsions, du gros rire et des grimaces. Mais Joachim n'en fait pas moins la part du peuple. Il veut que le poète s'en inspire, qu'il lui emprunte une partie de son vocabulaire, les mots usuels et les termes des métiers, et lui-même, comme pour donner l'exemple, sème le texte de la *Deffence* d'expressions communes, de comparaisons et d'idiotismes angevins (1). Il veut encore que le poète épique s'attache à mettre en œuvre les vieilles légendes et les anciennes chroniques. Quoi de plus ? Mais s'il n'écrit que pour une élite, s'il se contente d'être lu par les esprits cultivés et d'être apprécié par ses pairs, le poète ne sera-t-il pas obligé de se faire courtisan ? A Dieu ne plaise ! et pour lui en ôter l'envie, Joachim prend le fouet de la satire et tape à coups redoublés sur le dos de Saint-Gelays. Il ajoute pour son édification qu'il ne doit « espérer le fruit de son labeur que de l'incorruptible et non envieuse postérité. » Cependant il est indispensable qu'il entre à la Cour. D'abord il a besoin d'encouragements de Mécène et d'Auguste pour entreprendre de grandes choses ; ensuite la Cour est la « seule école où l'on apprend à bien et proprement parler ; enfin « l'honneur nourrit les arts et l'on ne voit jamais s'élever ce qui est « déprisé de tous ». Mais la Cour n'est pas seulement l'école du beau langage, c'est là aussi que se préparent les destinées de la Patrie, et le poète ne pourrait

(1) J'en ai cité plus haut quelques-uns. En voici d'autres : *Et premier* pour « premièrement » ; *premier que* pour « avant que » ; *copie* pour « abondance » ; *tirer* pour « peindre » ; on dit encore couramment en Anjou : se faire tirer pour « se faire photographier » ; *des pieds et des mains* pour « de toute façon » ; *trop plus* pour « beaucoup plus » ; *manque* pour « défectueuse » ; *encore* pour « à cette heure » ; *non tant pour*, — *comme pour* au lieu de « que pour ». *Comme*, en Anjou, est encore employé pour « que » dans les formes comparatives : je ne suis pas si riche *comme* vous. — Dans le chap. III de la *Deffence*, Joachim, comparant la langue française à une plante qui n'a point encore fleuri, se sert de mots empruntés à l'horticulture qui au seizième siècle, grâce à René du Bellay, évêque du Mans, était plus florissante en Anjou que partout ailleurs.

pas célébrer dignement les gestes des rois de France, s'il n'était admis à leur table et traité comme un héros dont la gloire fait un « compagnon des dieux ».

Et voilà ce qu'était la *Deffence* et comment Joachim entendait l'*Illustration de la langue française*. Il faut bien d'ailleurs que les « cygnes réveillés de leur silence » l'aient comprise de la sorte, puisque, en dépit du « crâssement des corbeaux », ils dotèrent la langue maternelle d'une poésie prestigieuse sans laquelle Malherbe ne serait peut-être jamais venu, ni les poètes du grand siècle, ni ceux du nôtre.

VI

Si je ne craignais d'allonger démesurément ce Commentaire, j'essaierais de montrer dans un dernier paragraphe tout ce que les poètes du dix-septième siècle doivent à la *Deffence* et à la *Pléiade*, et il me serait facile de prouver que, si l'*Art poétique* de Boileau fit oublier ceux de Joachim, de Peletier et de Ronsard, Malherbe, avec ses grands airs de mépris, les avait beaucoup lus, beaucoup médités et qu'il emprunta quelque peu à ses illustres devanciers. C'est un fait certain, d'ailleurs, que Joachim ni Ronsard ne disparurent jamais des recueils collectifs de poésies qui furent publiés en France de 1597 à 1700, c'est-à-dire de la mort de Ronsard à celle de Racine (1).

On a dit que l'histoire était un recommencement perpétuel. L'histoire littéraire, tout en se continuant, est faite de réactions plus ou moins lointaines et le plus souvent inattendues. Rien ne se perd en littérature. La pensée de ceux qui y ont marqué, ne fût-ce qu'une heure, se retrouve toujours avec le temps, sous une forme ou sous une autre, pareille à ces cours d'eau qui disparaissent tout à coup dans un trou ou sous les sables et qu'on

(1) Cf. la *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, par Frédéric Lachèvre, 1 vol. in-4, chez Henri Leclerc, 1901.

est tout étonné de voir jaillir quelques lieues plus loin, aussi clairs, aussi lumineux qu'avant leur perte ou leur chute.

Je lisais dernièrement dans un livre très curieux sur Chateaubriand et quelques écrivains de son groupe (1) des remarques aussi justes que profondes sur le style de Joubert qui fut, comme chacun sait, le Boileau de notre littérature, mais un Boileau caché dans les coulisses du théâtre, de 1800 à 1820, autrement dit d'*Atala* aux *Méditations*.

L'abbé Pailhès établit de la façon la plus ingénieuse que Joubert ne pouvait ignorer la *Deffence*, et que ce penseur, qui préférait à la ligne droite des modernes argumentateurs ce qu'il appelait des *circuits platoniciens*, avait prêté une attention particulière au conseil que nous donne Joachim dans son chapitre sur le Rythme :

« Qui ne voudroit régler sa rythme comme j'ai dit, il vaudroit beaucoup mieux ne rymer point ; mais faire des vers libres, comme a fait Pétrarque en quelque endroit, et, de nostre temps, le seigneur Loys Aleman, en sa non moins droite que plaisante Agriculture. Mais tout ainsi que les peintres et statuaires mettent plus grand'industrie à faire beaux et bien proportionnés les corps qui sont nuds, que les autres : aussi faudroit-il bien que ces vers non rymés, fussent bien charnus et nerveux : afin de compenser par ce moyen le défaut de la Rythme. »

Ainsi parlait Joachim. Joubert, qui avait l'ambition « de mettre tout un livre dans une page, toute une page dans une phrase, et cette phrase dans un mot », avait essayé de justifier la théorie de la *Deffence* (2). Il avait fait dans sa jeunesse des vers mêlés et sans rime, où l'éllision n'était pas observée mais

(1) Cf. *Du nouveau sur J. Joubert, Chateaubriand, Fontanes et sa fille...*, par G. Pailhès, 1 vol. in-18, chez Garnier, 1900.

(2) On sait que Joachim n'a fait qu'un sonnet en vers libres, et il n'est pas bon. Sur cet article encore il exprimait bien moins son opinion que celle de Ronsard qui, dès 1544, avait composé une ode sans rime.

qui n'en émit pas moins très harmonieux, car il avait au plus haut degré le sentiment du rythme et du nombre. C'est lui qui disait : « Tout son dans la musique doit avoir un écho, ... et nous qui chantons avec des pensées et qui peignons avec des paroles, nous devrions, nous aussi, dans nos écrits, donner à chaque mot, à chaque parole un horizon et un écho. » Mais cet écho n'avait pas dans son esprit l'équivalence de la rime. La rime lui faisait l'effet d'un « raffinement étrange et bizarre, qui avait fait dévier notre poésie au XI^e siècle. » Il n'avait pris du vers que la mesure et le chant, encore avait-il choisi de préférence le vers octosyllabe parce que, tout en flattant l'oreille, il convient par sa vivacité et sa rapidité, soit à la « concision ornée » du maximiste, soit à la grâce légère de l'épistolier, et qu'« il est dérivé du plus ancien vers et du plus usuel de notre liturgie », « du vers le plus profondément populaire », l'iambique dimètre.

Plus tard, Joubert appliqua sa rythmique à sa *Correspondance* et à ses *Pensées*, et rien n'est plus intéressant que la décomposition en octosyllabes que l'abbé Pailhès a faite de quelques-unes de ses lettres. Étant donnée l'influence considérable que Joubert exerça sur l'esprit de Chateaubriand, on est en droit de se demander, après cette expérience, si René ne lui devait rien de l'harmonie savante de ses phrases rythmiques.

Quelques années après, à la fin du premier Empire, un poète angevin de grand talent qui fut avec Millevoye le précurseur de Lamartine, Charles Loyson, reprenait, comme élève de l'École normale supérieure, la thèse de J. du Bellay sur la traduction des poètes anciens et se montrait moins révolutionnaire que lui en soutenant que les uns pouvaient être traduits en vers et les autres en prose (1).

(1) « Voici ce qu'il écrivait à ce sujet, en 1812, à M. Papin, régent de rhétorique au collège de Saumur, qui devait, quelques années plus tard, refuser la chaire de philosophie à l'École normale supérieure :

Vint la Restauration, suivie du grand renouveau de 1820. Victor Hugo et ses camarades du Cénacle firent mieux que de

« ... Je vous ai promis de vous envoyer la suite des propositions que je veux développer et soutenir dans ma thèse (de doctorat). Mon plan n'est point encore arrêté. Je vais cependant vous exposer ce qu'une première vue de mon sujet représente. Pourquoi s'est-on si peu entendu quand il s'est agi de décider si les poètes doivent être traduits en vers ? 1^o Parce que, ne convenant pas de la tâche que devait se proposer le traducteur, du but vers lequel il devait tendre, on ne s'est point accordé sur le sens du mot traduction ; 2^o parce que la question était posée d'une manière trop générale. Faut-il traduire les poètes en vers ? Mais les raisons que l'on donnera pour traduire les poètes épiques et tragiques de cette façon, restera-t-il prouvé que l'on doive traduire de la même manière les poètes comiques ? etc., etc. Voilà deux écueils qu'il faut que j'évite. Commençons donc par bien fixer nos idées sur le sens du mot traduction.

« Si les langues n'avaient point chacune leur génie et qu'on trouvât dans chacune des mots correspondants à tous les mots d'une autre, on traduirait en substituant le mot correspondant à son correspondant. Un dictionnaire français-latin renfermerait des traductions parfaites de tous les chefs-d'œuvre de la langue de Virgile et d'Horace. Il faudrait exiger du traducteur une exactitude rigoureuse, et elle serait facile à obtenir, mais il n'en est pas ainsi. Chaque langue a son génie ; une traduction parfaitement exacte n'est donc pas possible. Il faut se résoudre à sacrifier beaucoup pour conserver le reste. Voyons ce qu'il est le plus important de rendre et si c'est en vers ou en prose que l'on parviendra à le rendre. Qu'est-ce qu'il y a de plus important à rendre dans un poète ? Ne sont-ce pas les images, les tours vifs et poétiques, l'harmonie et surtout l'harmonie imitative, et n'est-ce pas seulement en vers qu'on parviendra à rendre tout cela ? Cependant gardons-nous de trop généraliser nos décisions. Entrons dans l'examen de chaque genre et presque de chaque poète. L'ode, l'épopée veulent des vers ; les épitres d'Horace, des vers. Les ouvrages dramatiques souffrent la prose. Les comédies surtout. Nous avons dit que les poètes épiques veulent être traduits en vers. Malgré le paradoxe apparent, nous ne craignons point d'excepter de cette règle le premier des poètes épiques, Homère. En voici la raison, que j'aurais dû placer plus haut et qui sera peut-être le principe de ma thèse : la poésie est faite pour plaire : elle plaît par ce qu'on appelle le *beau*. Or, il y a deux sortes de *beau* : l'un, qui se trouvant dans l'expression de certain grand poète de la nature et du cœur humain que rien n'efface ni n'altère, est le beau universel, le beau de tous les siècles et de tous les pays. Dans quelque poésie que ce soit, on est toujours sûr de plaire aux hommes en le reproduisant. L'autre beau est le beau de tel siècle, de tel pays ; il dépend des mœurs, des degrés de civilisation et il ne peut se transporter d'une langue dans une autre. Or, qu'on lise Homère, on y retrouve

s'inspirer de la *Deffence*, ils la reprirent pour leur compte, ils restaurèrent les anciens genres dont la Pléiade avait enrichi la poésie, en adoptant pour devise le vers célèbre de Joachim :

Renouvelons aussi toute vieille pensée.

Pendant que Victor Hugo cultivait l'ode, l'épique, la ballade, Sainte-Beuve ressuscitait le sonnet, et Vigny chantait l'amour mystique et platonique à l'exemple, sinon sur le mode, de Maurice Scève et de Joachim, car *Eloa* est la fille spirituelle de *Délie* et de l'*Olive*, et nous savons par Auguste Barbier (1) que Vigny apprit à lire et à penser dans les œuvres poétiques de Joachim. Je crois même que c'est là plutôt que dans Pline qu'il puisa le sentiment qu'il a exprimé si souvent, et si puissamment rendu, dans *Stello* et dans sa correspondance, à savoir que la Nature est mauvaise à l'homme et le traite en marâtre....

Les derniers Romantiques avaient quelque peu lâché la forme. Les Parnassiens, sous la férule de Leconte de Lisle, en firent l'objet principal de leur étude. La rime, qui chez Musset était plutôt pauvre, mais « non contrainte, reçue et non appelée, naturelle, non adoptive », ainsi que l'enseignait Joachim, devint tout

partout cette espèce de beau. Homère est donc intraduisible en vers. Eh bien, j'ajouterai, si vous voulez, la prose française. Et je crois que pour le rendre il faut une traduction presque interlinéaire, une traduction qui serait un monstre considérée comme un ouvrage original, semblable enfin à ces traductions latines si barbares, qu'on lit avec plus de plaisir que la prose travaillée et brillantée de M. Lebrun, parce qu'elles nous donnent au moins une idée d'Homère et des mœurs de son temps. Tout cela sent un peu le paradoxe. J'en ajouterai un autre. Je soutiendrai qu'Homère est le plus grand qui ait existé, et cependant celui qui a mis le moins de style dans ses ouvrages. M'avez-vous compris? Je crains bien que non. Je me comprends à peine encore moi-même. Je n'ai pas encore, comme vous le voyez, mis de liaison entre mes idées... »

(Cf. *Un Normalien sous la Restauration*. — Charles Loyson, par Léon Séché. *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1899).

(1) *Souvenirs personnels*, p. 359. Dentu, 1883.

à coup d'une richesse excessive. Théodore de Banville en fit même un pur exercice d'acrobate, à telle enseigne que Lamartine, irrité, appela un jour les Parnassiens les funambules de la poésie. Joachim du Bellay avait dénoncé la rime équivoquée ou empennière des rhétoriciens, Banville la ressuscita. Il avait mis les poètes en garde contre l'emploi des noms propres latins ou grecs non francisés ; les Classiques et les Romantiques suivirent son conseil en disant Homère pour *Homeros*, Thésée pour *Theseus*, Virgile pour *Virgilius*, Cicéron pour *Cicero*, etc. Mais les Parnassiens rompirent encore sur ce point avec la tradition, et dans ses traductions d'Homère et dans les *Erynnies*, Leconte de Lisle écrivit *Zeus* pour Jupiter, *Klytemnestra* pour Clytemnestre !...

Puis vint la réaction symboliste. Verlaine, qui avait appartenu au Parnasse, s'en échappa, comme Musset s'était échappé de la « boutique romantique » pour désarticuler le vers que ses camarades et surtout son maître avaient fait trop solennel, trop marmoreen, trop monocorde... Le vers entre ses mains redevint ce qu'il était au début de la Pléiade, souple comme une anguille, léger comme un oiseau, frais comme une chanson d'enfant. Verlaine fit école à son tour, mais, comme cela ne manque jamais d'arriver, ses disciples exagérèrent. Du vers brisé mais toujours rythmique qui fut le sien, ils firent un vers libre — oh ! combien ! — qui malgré tout ressemble à de la prose. On sait à quelles conditions la *Deffence* avait soumis le vers libre. Gardez-vous, disait Joachim, de vous « amuser à la beauté des mots qui perd la force des choses ! » et que vos vers libres soient bien charnus ! Pour n'avoir tenu aucun compte de ces préceptes et s'être bornés à vouloir bercer l'oreille avec des mots choisis souvent impropres, des figures mal adaptées, des phrases plus ou moins lâches, les symbolistes échouèrent piteusement. Et voilà que les initiateurs de cette réforme avortée reviennent peu à peu au vers rimé des premiers jours de la Renaissance. Je veux dire qu'ils emploient

bravement l'hiatus et qu'ils « n'entremêlent plus superstitieusement les vers masculins avec les féminins ».

Que sortira-t-il de toutes ces incohérences ? Quel sera le vers du vingtième siècle ? Je n'hésite pas à dire qu'il sera à peu de chose près celui du seizième qui, en somme, suffit à tout. On aura beau faire, d'ailleurs, l'art poétique ne serait plus un art le jour où la fantaisie se substituerait à la règle, et le vers français plus qu'aucun autre devra toujours obéir aux lois souveraines du rythme et de la rime, — sous peine de cesser d'être un chant !

Juin 1901.

L. S.

BIBLIOGRAPHIE

1° Nous avons dit que la *Déffence* parut au printemps de 1549. Le privilège accordé au libraire Arnoul l'Angelier pour l'impression de cet ouvrage est du 20 mars 1548 (v. s.) et l'épître dédicatoire au cardinal Du Bellay, du 15 février 1549. On ne retrouve au verso de la *Déffence* qu'un extrait du privilège, commun à ce traité et aux 50 *Sonnetz à la louange de l'Olive*, mais il est imprimé tout au long à la fin du second ouvrage. Le nom de l'auteur n'y est point mentionné. « Il est accordé à Arnoul l'Angelier, marchand libraire et bourgeois de Paris », et « donné à Paris le vingtième jour de mars, l'an de grâce mil cinq cent quarante et huit ». Le volume, de format in-8, comprend 48 feuillets non chiffrés et 1 feuillet blanc.

Comme le dit M. Marty-Laveaux, c'est l'édition la plus correcte, et les suivantes ne portent la trace d'aucun travail de revision accompli par du Bellay.

2° En 1550, une seconde édition de la *Déffence* parut chez le même éditeur, en même temps que la seconde de l'*Olive*, et dans le même volume. Et à partir de ce moment les deux ouvrages parurent le plus souvent ensemble.

3° En 1557, l'Angelier en donna une nouvelle édition sous le titre : *Déffence et Illustration de la Langue Françoise*, par I.D.B.A.

4° En 1561, une nouvelle édition de la *Déffence* fut publiée chez Frédéric Morel, dans le format petit in-4, édition qui plus tard, en 1569, entra dans le recueil des œuvres complètes de l'auteur, réunies par les soins de ses amis et en particulier de Féd. Morel et de Guillaume Aubert.

5° En 1575, nouvelle édition publiée dans les *Œuvres françoises de Joachim Du Bellay*, Gentilhomme Angevin et poëte excellent de ce temps, etc. *A Lyon*, par Antoine de Harsy, 1575, petit in-8 (de VIII-559 ff., caractères italiques).

6° En 1580, parut une réimpression spéciale de la *Défense* sous le titre suivant : *Apologie pour la Langue Françoise, en laquelle est amplement déduite son origine et excellence ; le moyen de l'enrichir et augmenter selon les anciens Grecs et Romains ; l'observation de quelques manieres de parler françoises ; une exhortation aux François d'escrire en leur langue, etc.*, par I.D.B.A. *Paris*, Lucas Breyer, 1580, in-8.

7° En 1584, nouvelle réimpression des *Œuvres* (complètes) de Du Bellay, à Paris, chez Féd. Morel (ou G. Honze, ou A. l'Angelier), petit in-12 de 583 ff. sans les préliminaires,

8° En 1592, nouvelle édition sous le titre : *Œuvres poétiques de Joachim du Bellay*, Gentilhomme Angevin, etc. *A Rouen*, par George l'Oyselet, 1592, petit in-12 de XII-584 ff. (caractères italiques).

9° En 1597, nouvelle édition publiée également à Rouen, dans les *Œuvres françoises de Joachim Du Bellay*, Gentilhomme Angevin, revues et de nouveau augmentées de plusieurs poésies non encore auparavant imprimées. *Rouen*, Raphael du Petit-Val, 1597, 1 tome en 2 vol. in-12, de 528 ff. sans les préliminaires.

10° La même année, *Les Œuvres françoises de Joachim du Bellay*, gentil-homme angevin, et poëte excellent de ce temps. *Revues et de nouveau augmentées de plusieurs poésies non encores auparavant imprimées*. AU ROY TRESCHRESTIEN HENRI III. *A Rouen*, chez la veuve Mallard, devant le Palais, à l'Homme Armé. MD.XCVII. 1 vol. in-12 de 528 ff. sans les préliminaires.

11° En 1839 — pour la première fois depuis la fin du XVI^e siècle — M. Paul Ackermann publia, d'après l'édition originale conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal :

La Défence et Illustration de la Langue Francoise, par Joachim Du Bellay (précédée d'un Discours sur le bon usage de la Langue française par Paul Ackermann). *Paris*, Crozet, 1839, in-8 de XVI-139 ff.

12° En 1841, réimpression de la *Défense* dans les *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*, avec une notice biographique et littéraire par Sainte-Beuve. *Angers*, V. Pavie, 1841, in-8.

13° En 1866, en tête de la collection des œuvres de la *Pleiade française*, M. Ch. Marty-Laveaux publia, d'après l'édition de 1569, les *Œuvres françoises de Joachim Du Bellay*, Gentilhomme Angevin, avec une notice biographique et des notes. *Paris*, A. Lemerre, 1867-68, 2 vol. in-8.

14° En 1875, réimpression spéciale de la *Défense*, d'après l'édition de Lyon (Ant. de Harsy, 1575). publiée à Bruxelles sous le titre :

(Joachim du Bellay). *La Défense et Illustration de la Langue françoise*. Introduction et commentaire par J. Tell. Bruxelles, imprimerie F. Callewaert père, 1875, in-16 de xxxviii-89 ff.

15° En 1876, M. Becq de Fouguières réimprima la *Défense* en tête des *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*. Paris, Charpentier, 1876, in-18.

16° En 1878, la *Defence et Illustration de la Langue Françoise* par Ioachim du Bellay, reproduite conformément au texte de l'édition originale avec une introduction, des notes philologiques et littéraires et un glossaire, suivie du *Quintil Horatian* (de Charles Fontaine) par Emile Person, docteur ès-lettres, agrégé des classes supérieures, professeur au Lycée Condorcet. Paris, librairie Léopold Cerf, 1 vol. in-8.

17° En 1894, dans la grande édition, dite du Monument, publiée par la *Revue illustrée des Provinces de l'Ouest*, Léon Séché réimprima la *Défense* avec les *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*. Étude biographique par Camille Ballu. Paris, 1894, 1 vol. in-4.

CRITIQUE

Les études critiques sur la *Defence* se sont multipliées de nos jours. Nous citons ici parmi les principales :

1° Celle de Sainte-Beuve dans son *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*, dont la première édition parut en 1830. ✓

2° L'*Étude sur Joachim du Bellay*, publiée par Ed. Turquety dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, n° de novembre 1864.

3° L'*Étude sur Joachim du Bellay et son rôle dans la réforme de Ronsard* (en français), par G. Plötz, dr en philosophie. Berlin, F.-A. Herbig, 1874, in-8, 68 p.

4° Les chapitres sur Ronsard et Joachim du Bellay dans le *Seizième Siècle*, par Emile Faguet. Paris, 1893, librairie Lecène et Oudin, 1 vol. in-18.

5° Le *Seizième Siècle*, par Petit de Julleville (*Histoire de la langue et de la littérature française*), librairie Armand Colin.

6° Le chapitre sur la *Defence* dans le livre de M. Henri Chamard sur *Joachim du Bellay*. Lille, Le Bigot frères, imprimeurs-éditeurs, 25, rue Nicolas-Leblanc, 1900.

7° Enfin l'étude de M. Ferdinand Brunetière sur la *Defence*, parue dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} janvier 1901. ✕

ERRATUM

Page 47, 2^e quatrain, au lieu de :

Ni les trois Sœurs, ni du Temple la malice.

lire :

Ni les trois Sœurs, ni du Tems la malice.

